

**contournement
autoroutier d'Arles**



Contournement autoroutier d'Arles

Réunion de travail

Groupe de travail
Agriculture et hydraulique

23 novembre 2021




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Présentation des intervenants et animateurs

Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Julien MENOTTI, responsable d'opérations

Bureaux d'études techniques

- Nicolas VIGNON – TERRES d'AGRI
- Amandine REGA – EGIS
- Lise FOUCHER – EGIS
- Boris METRAL - EGIS

Animation / facilitation – Nicaya Conseil

- Blandine PERICHON
- Samuel MAZZER



Nous vous proposons de vous présenter lorsque vous prendrez la parole

- Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- Interaction constructive ... pratiquer le « oui ...et »
- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse et conviviale



D'autres besoins de votre part ?

HEURE	DÉROULÉ
14h – 14h05	0 - Accueil et introduction de la séance de travail
14h05 – 14h10	1 - Rappels généraux : calendrier, gouvernance
14h10 – 14h15	2 - Modalités d'association du GT à la concertation continue
14h15 – 14h30	3 - Retour sur les précédents échanges <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 juillet : réunion de lancement du groupe de travail ○ 21 septembre : réunion hydraulique ○ Juillet-septembre : entretiens avec les exploitants agricoles
14h30 - 15h40	4 – Atelier de travail 1 <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des solutions techniques d'écoconception ○ Travail en atelier
15h40 – 16h50	5 – Atelier de travail 2 <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des mesures de réduction des impacts (rétablissements) ○ Travail en atelier
16h50 - 17h	6 - Suites et clôture de la séance

1. Rappels :

Calendrier du projet Gouvernance

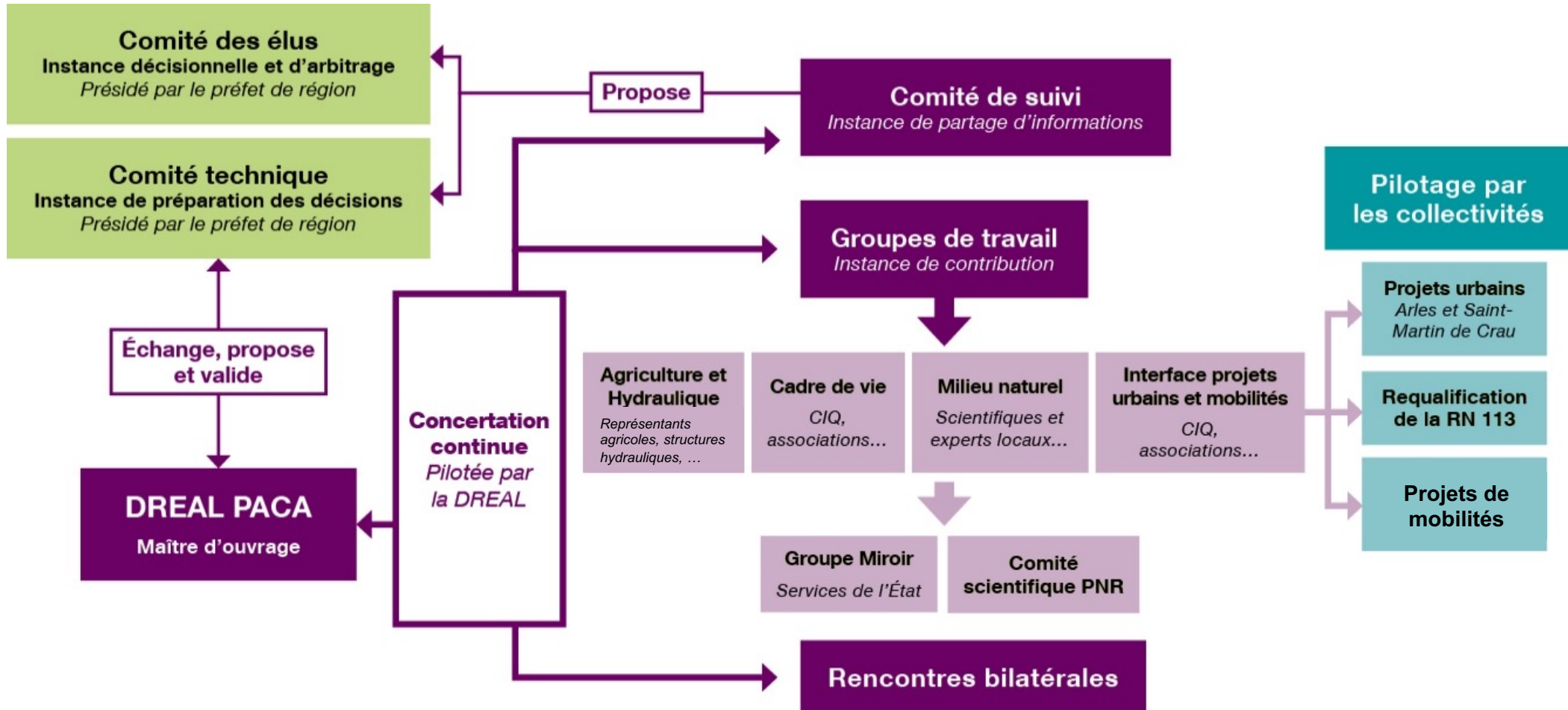


5 minutes

Calendrier prévisionnel du projet

PÉRIODES	ÉTAPES DU PROJET CAA
Juin 2021 → 1^{er} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Études détaillées du tracé en vue de l'enquête publique • Concertation continue
2 ^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du dossier d'enquête « V0 » • Lancement des procédures préalables à l'enquête publique
2 ^{ème} / 3 ^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation du public conduite par la Ville d'Arles sur la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme liée au projet
Début 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête d'Utilité Publique
2024	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)</i>
2024 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appel d'offres et désignation concessionnaire</i> • <i>Procédures foncières et autorisations préalables aux travaux</i>
2025 - 2029	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage des travaux : 2025 / 2026 • <i>Mise en œuvre des compensations écologiques et agricoles</i> • Mise en service à l'horizon 2028 / 2029

Gouvernance et concertation du projet Période 2021 - 2022



2. Modalités d'association du groupe de travail Agriculture et Hydraulique à la concertation continue



5 minutes

Rappel du processus de travail en concertation engagé depuis juillet 2021

Période	Étape	Enjeux	Participants
15 juillet 2021	GT agriculture et hydraulique n° 0 <i>Réunion de lancement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la démarche de concertation continue Principes de compensation pour l'agriculture et l'hydraulique 	Représentants agriculteurs Représentants structures hydrauliques Exploitants concernés par la variante de tracé
Juillet / septembre 2021	Entretiens avec les exploitants concernés par la variante de tracé	<ul style="list-style-type: none"> Situation des exploitants agricoles Impacts du projet sur les exploitations 	Exploitants concernés par la variante de tracé
21 septembre 2021	Réunion hydraulique n° 1	<ul style="list-style-type: none"> État initial hydraulique Situation des structures de gestion des ouvrages hydrauliques : modalités de gestion des réseaux 	Représentants structures hydrauliques
23 novembre 2021	GT agriculture et hydraulique n° 1	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation du tracé Mesures de réduction des impacts du projet (rétablissements) pour l'agriculture et l'hydraulique 	Représentants agriculteurs Représentants structures hydrauliques
1 ^{er} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique n° 2	<ul style="list-style-type: none"> <i>Présentation d'un projet technique stabilisé</i> 	Représentants agriculteurs Représentants structures hydrauliques
2 ^{ème} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique n° 3	<ul style="list-style-type: none"> <i>Présentation du projet soumis à l'Enquête Publique, y.c impacts résiduels</i> 	Représentants agriculteurs Représentants structures hydrauliques Exploitants concernés par la variante de tracé

Groupe de travail Agriculture / Hydraulique

Objectifs de la concertation continue

Groupe de travail n° 0 (15 juillet 2021)

- Éléments généraux sur le projet, la concertation réglementaire, le bilan de la concertation et le calendrier prévisionnel du projet
- Démarche de travail du groupe « Agriculture et Hydraulique » et dispositif de travail mis en place avec les exploitants et les instances agricoles et hydrauliques
- Principes de compensation des impacts sur l'agriculture et l'hydraulique

Groupe de travail n° 1 (23 novembre 2021)

- État d'avancement du projet et du calendrier général
- Modalités d'association du GT Agriculture/Hydraulique à la concertation continue, jusqu'à l'enquête publique
- Retour sur les réunions et rencontres précédentes
- Présentation et **échanges** sur les optimisations de tracé envisageables
- Présentation et **échanges** sur les mesures de réduction des impacts (rétablissement agricoles et hydrauliques)

Groupe de travail n° 2 (1er trimestre 2022)

- Projet technique (solutions techniques retenues)
- Rétablissements hydrauliques et agricoles retenus
- **Échanges** sur impacts résiduels et principes de compensation agricoles collectives

Groupe de travail n° 3 (2^{ème} trimestre 2022)

- Projet soumis à enquête publique, y.c partage des impacts résiduels
- Mesures de compensation agricole collectives proposées

3. Retour sur les précédents échanges



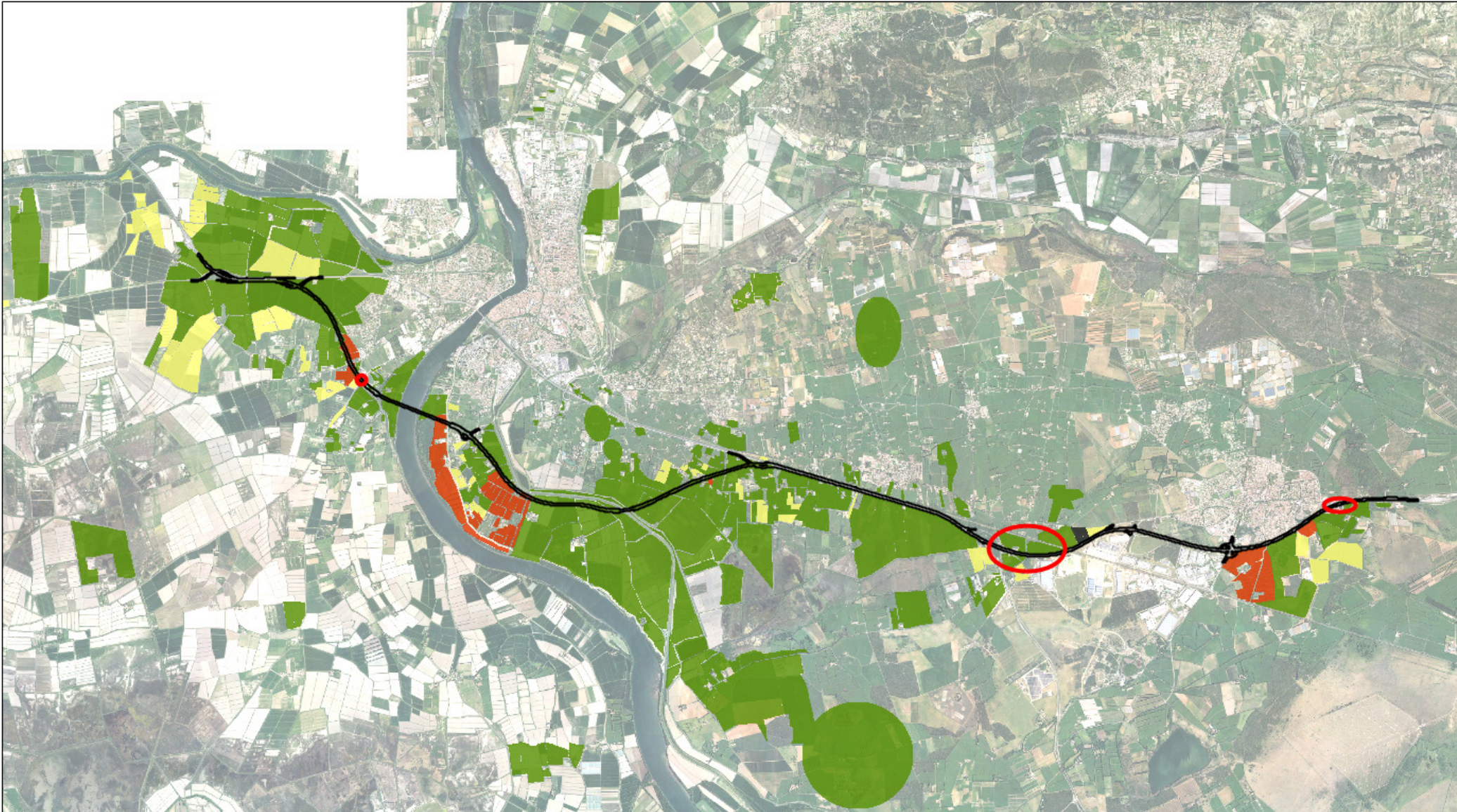
15 minutes

- **Libre écoulement des eaux en cas de crues et risques d'inondations du Rhône**
- **Prise en compte de l'ensemble des réseaux potentiellement impactés (effet direct ou indirect) en amont et en aval, hors bande d'études**
 - Évaluation des rétablissements hydrauliques : assurer un écoulement optimal
 - Maintien des capacités d'accès aux prises d'eau
 - Enjeux de révision des débits et temps d'arrosage, au regard des impacts du projet sur les surfaces
- **Dimensionnement des ouvrages hydrauliques : prévoir le passage d'engins agricoles**
- **Conséquences potentielles du projet sur les périmètres de gestion de certaines structures**
 - Pérennité des exploitations / associations syndicales
 - Demande de rencontres individuelles avec les AS du territoire
- **Le devenir de la station d'épuration de Raphèle**
 - Le potentiel sous-dimensionnement de la station actuelle
 - Les impacts du projet sur la station au regard de l'élargissement de la RN113
- **Enjeux liés à la nappe de Crau**
 - Recharge de la nappe
 - Consommation de l'eau
 - Enjeux du changement climatique
- **Mise en place de procédures de réservations foncières pour les terres agricoles, en coopération avec la Chambre d'agriculture et la SAFER**
- **Intérêt du projet d'échangeur rive-droite**

- **Connaître les modalités de compensation prévues pour les exploitants concernés par la variante de tracé (propriétaires et locataires)**
- **Prendre en compte les différents sens d'écoulement des canaux**
- **Ne pas aggraver la situation sur le secteur de Gimeaux**
- **Sur-dimensionner certains ouvrages dans les propositions de rétablissement : anticiper l'extension et le développement de canaux**
- **Sur-dimensionner les bassins : écrêter les eaux de l'autoroute mais également en amont**
- **Ne pas créer un « millefeuille » d'ouvrages sur le territoire**
- **Être vigilant sur les écoulements venant du Nord du canal de Craponne**
 - Importants volumes d'eau issus du massif des Alpilles : débordements aux abords de la voie ferrée et de la RN 113
 - Projets de création de 3 nouveaux passages à l'horizon 2029, indépendamment du projet de contournement
- **Prendre en compte l'épisode pluvieux de septembre 2003 dans les références pour le dimensionnement des ouvrages**
- **Prendre en compte les enjeux d'urbanisation dans le secteur de Raphèle : pas d'écoulements adaptés**
- **Prendre en compte les enjeux liés à l'exutoire du canal du Vigueirat**
- **Prendre en compte les travaux du SYMADREM : réalisation d'ouvrages de décharge en lien avec le risque d'inondation du Rhône**

	Nombre	Nombre (%)	Surfaces agricoles cartographiées (ha)	Surfaces agricoles cartographiées (%)
Exploitants agricoles potentiellement impactés après 1ère analyse	41	100%	4 750	100%
Exploitants agricoles potentiellement impactés et enquêtés	34	83%	4 496	95%
Exploitants agricoles potentiellement impactés et non enquêtés	7	17%	256	5%
<i>+ 6 exploitants non impactés et enquêtés (170 ha)</i>				

- **7 jours de permanence : 3 périodes d'enquêtes**
 - Juillet et septembre 2021 en Mairie d'Arles
- **40 enquêtes réalisées : 37 en face à face ; 3 par téléphone**
- **83% des exploitations potentiellement impactées enquêtées individuellement soit 95% des surfaces potentiellement impactées**

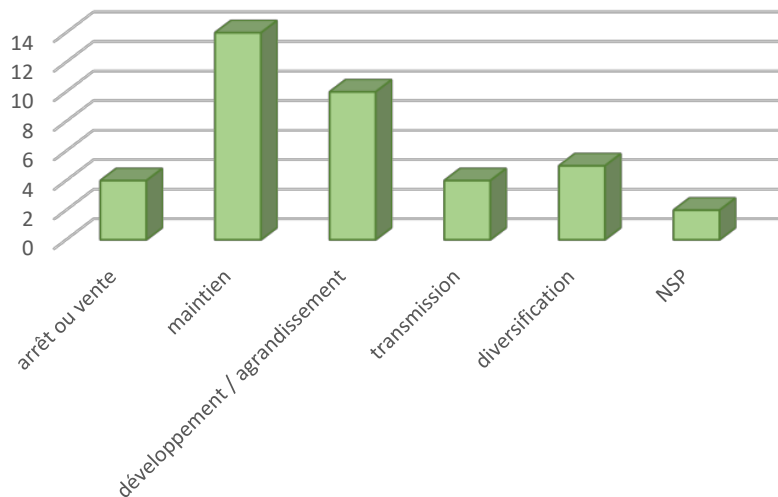


Légende :

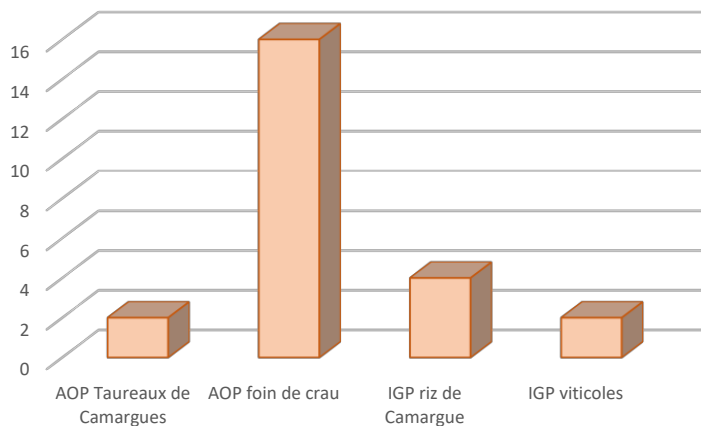
- 40 Exploitations enquêtées
- 7 Exploitations non rencontrées individuellement et potentiellement impactées dont 4 en tracé neuf
- 6 Exploitations non rencontrées individuellement et non impactées

Quelques données sur le territoire d'étude

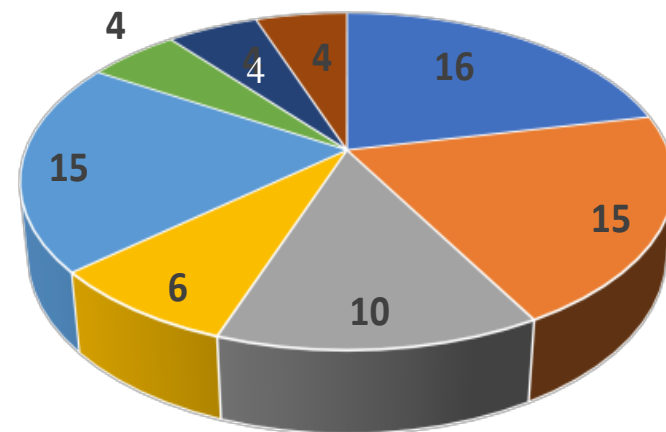
- **Âge moyen des exploitants : 53 ans**
- **87% des exploitants agriculteurs à titre principal**
- **SAU totale des exploitants enquêtés : 4 415 hectares**
 - Principalement sur les communes d'Arles et Saint-Martin de Crau
- **Exploitants propriétaires de 65% des terres**
- **72% des surfaces sont irriguées (3 200 ha)**
- **30% des surfaces cultivées sous signe officiel de qualité IGP/AOP**
 - Principalement AOP foin de Crau
- **Emploi sur les exploitations enquêtées : environ 235 ETP**
 - 16% des emplois agricoles directs des communes d'Arles et de SMC
- **44% des agriculteurs cultivent partiellement ou totalement leur exploitation en agriculture biologique**
 - 35% de la SAU ; 100% pour arboriculture et viticulture (7)



Évolution et projet d'avenir des exploitations rencontrées



Nombre d'exploitations sous signe officiel de qualité (hors AB)



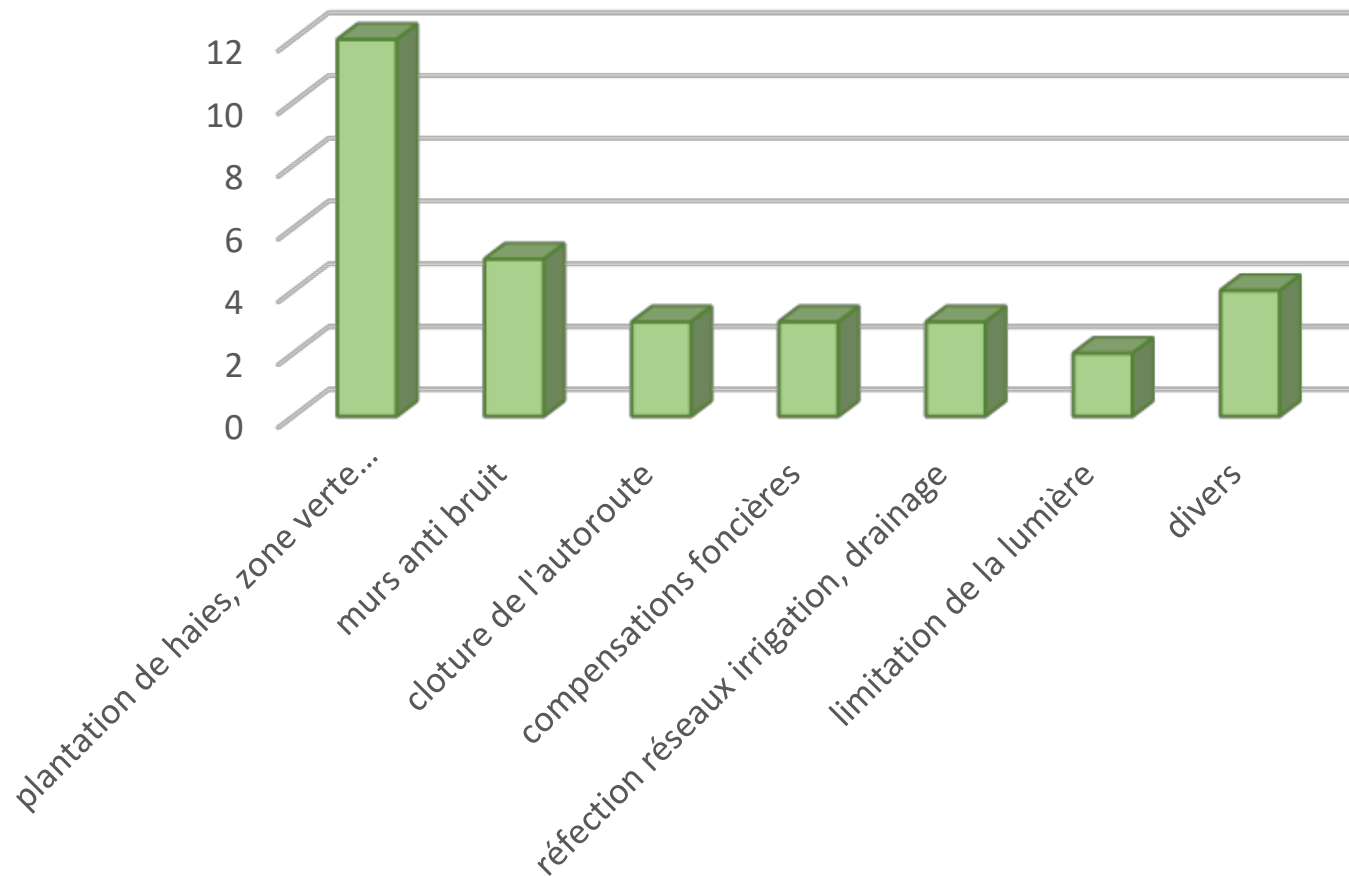
- foin de crau
- cultures légumières
- arboriculture
- fourrage
- céréales et autres GC
- maraichage
- riz
- viticulture

Productions des exploitations rencontrées

- **Plus de 80% des agriculteurs enquêtés considèrent avoir été suffisamment informés sur le projet**
- **Demande quasi unanime**
 - Maintenir le réseau d'irrigation et de drainage dense
 - Indispensable pour certaines cultures (ex. : foin de Crau)
 - Fonctionne bien, actuellement, sur une grande partie du territoire
 - Prévoir des rétablissements agricoles permettant le passage des engins agricoles actuels

■ Mesures de réduction souhaitées diverses

- Souvent en lien avec la nature des productions agricoles concernées



- **Plantation de haies ou création de zones vertes « tampons » parmi les mesures de réduction les plus largement plébiscitées**
 - Limiter les nuisances visuelles / sonores (en particulier pour les producteurs bio)
- **Création de murs anti-bruit demandée par 4 exploitants**
- **Clôture de l'autoroute demandée par 3 éleveurs (raisons de sécurité)**
- **Dispositifs de limitation de la lumière souhaitée par les arboriculteurs**
 - Limiter le développement du carpocapse : papillon ravageur des cultures arboricoles

4.1 Solutions techniques d'écoconception



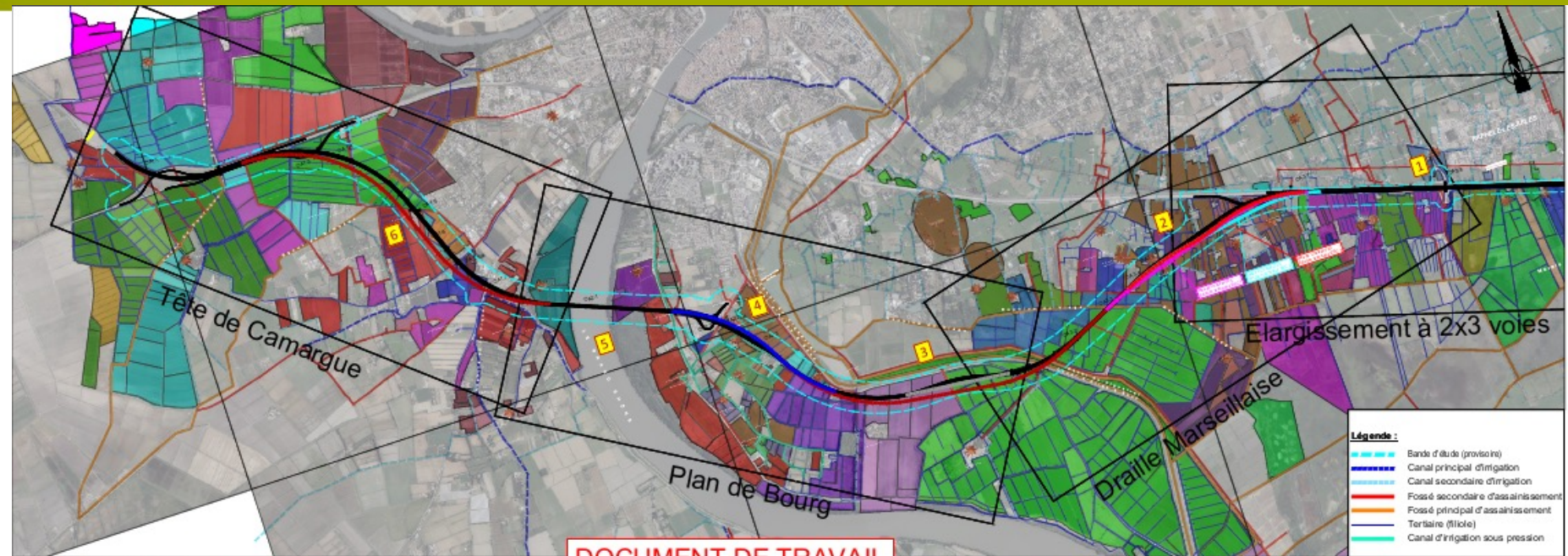
15 minutes

- **Présentation des solutions techniques envisagées et des 1^{ères} analyses**
- **Travail en atelier**

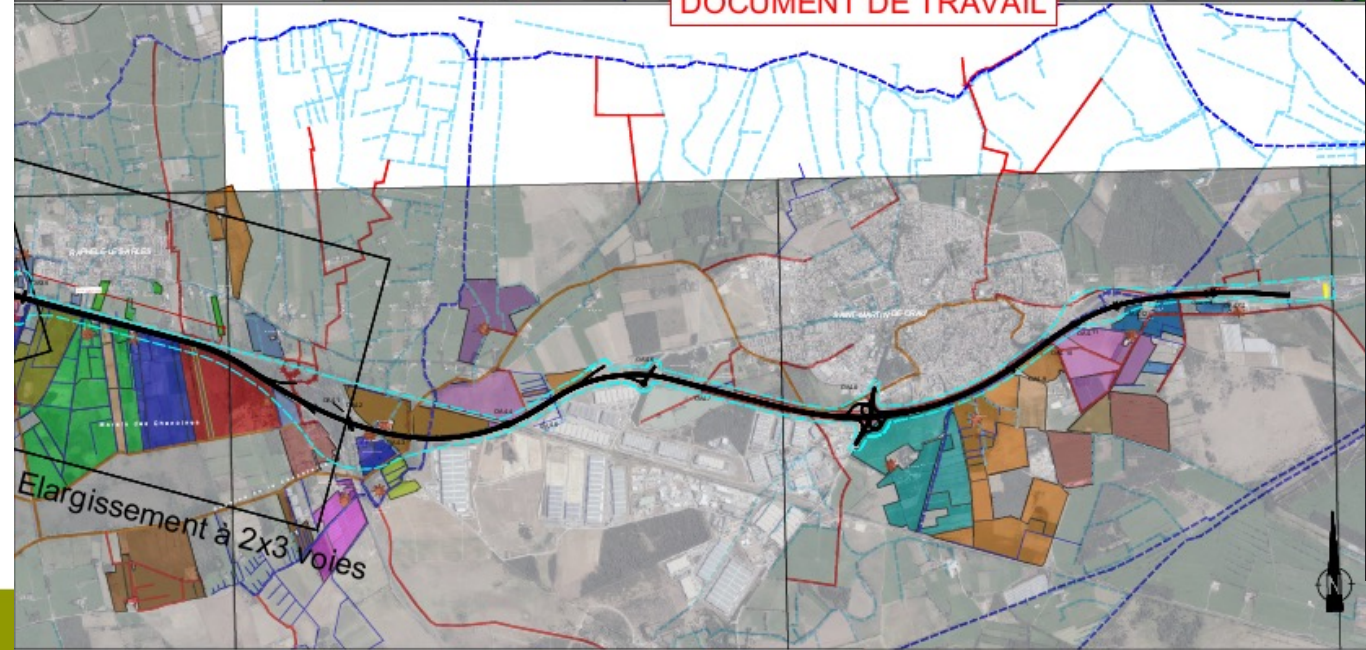
- **Éléments de programme non-intégrés à ce stade**
 - Etude « Services » confiée au CEREMA : entretiens avec organismes et collectivités réalisés
 - Aire bi-directionnelle ou demi-aires unidirectionnelles
 - Services de base + compléments de service en lien avec projets locaux
 - Différents scénarios d'aménagement : en cours
 - Réponses aux attentes locales (services) + besoins surfaciques et implantations envisageables
 - Analyse multicritère des scénarios, intégrant les différentes thématiques : **décembre 2021**

- **Prochaine séquence des groupes de travail : début 2022**
 - Présentation de l'analyse multicritère
 - Identification d'un scénario préférentiel « Services » (dont aire)
 - Complément Evitement Projet démarche ERC

Carte générale des solutions techniques envisagées



DOCUMENT DE TRAVAIL



Légende :

- — — — — Bande d'étude (provisoire)
- — — — — Canal principal d'irrigation
- — — — — Canal secondaire d'irrigation
- — — — — Fossé secondaire d'assainissement
- — — — — Fossé principal d'assainissement
- — — — — Tertiaire (filiole)
- — — — — Canal d'irrigation sous pression

CGA	APP	BDI	VP	3033	3033	33	R.03	21980	234	120100	18112021	14
-----	-----	-----	----	------	------	----	------	-------	-----	--------	----------	----

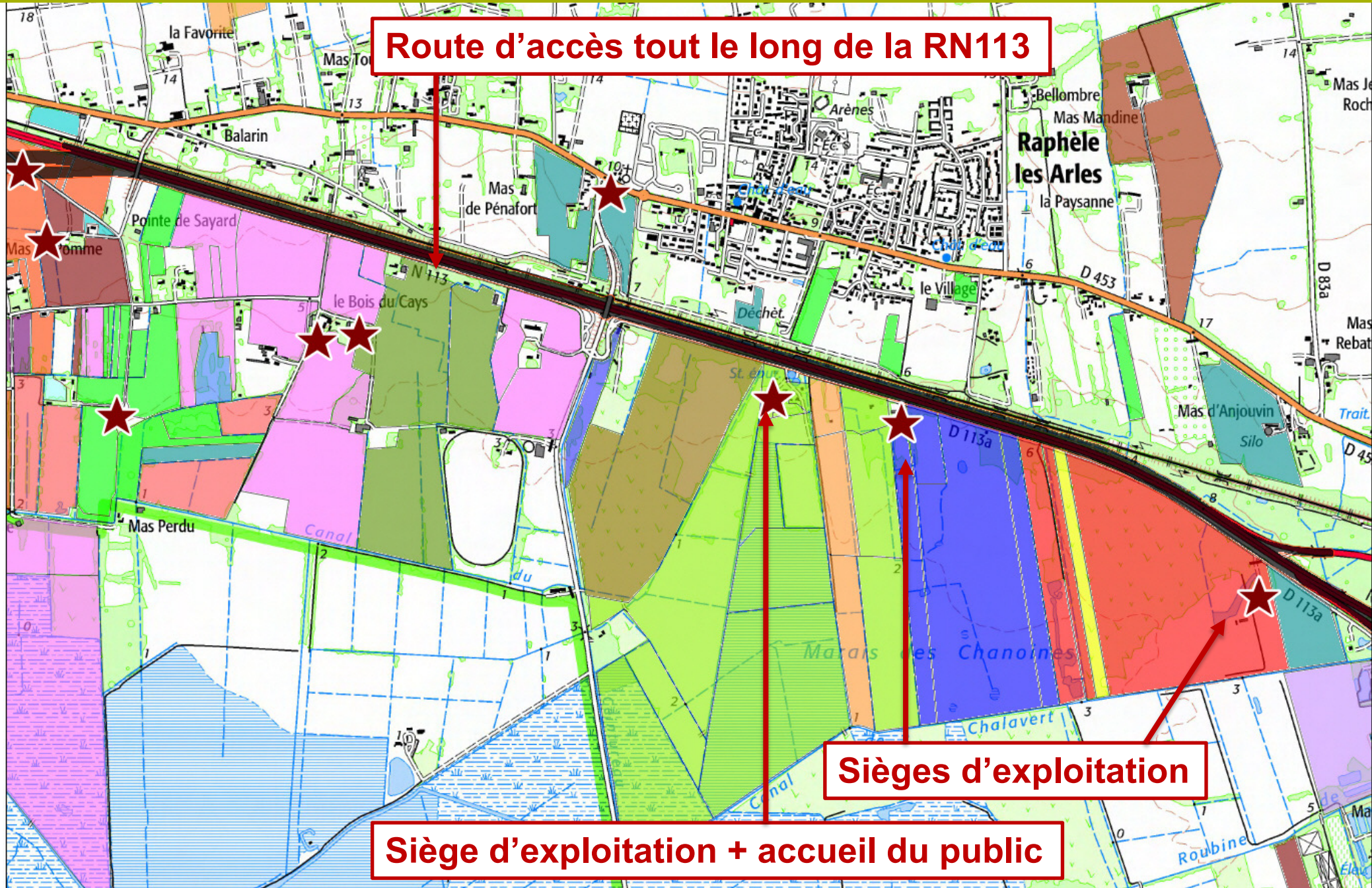
Solution technique 1 : Jumelage voie ferrée et élargissement RN113 à 2x3 voies

- Objectif : limiter l'impact sur les espaces au sud (milieu naturel, périm. réglementaire, manades, STEP...)
- Modalités : implantation au plus proche de la voie ferrée (décalage de l'axe central de la route actuelle)



Solution technique 1 :

Jumelage voie ferrée et élargissement RN113 à 2x3 voies



Route d'accès tout le long de la RN113

Sièges d'exploitation

Siège d'exploitation + accueil du public

Jumelage voie ferrée et élargissement RN113 à 2x3 voies

fossés entre
RN113 et voie
ferrée

1

fossés entre
RN113 et voie
latérale

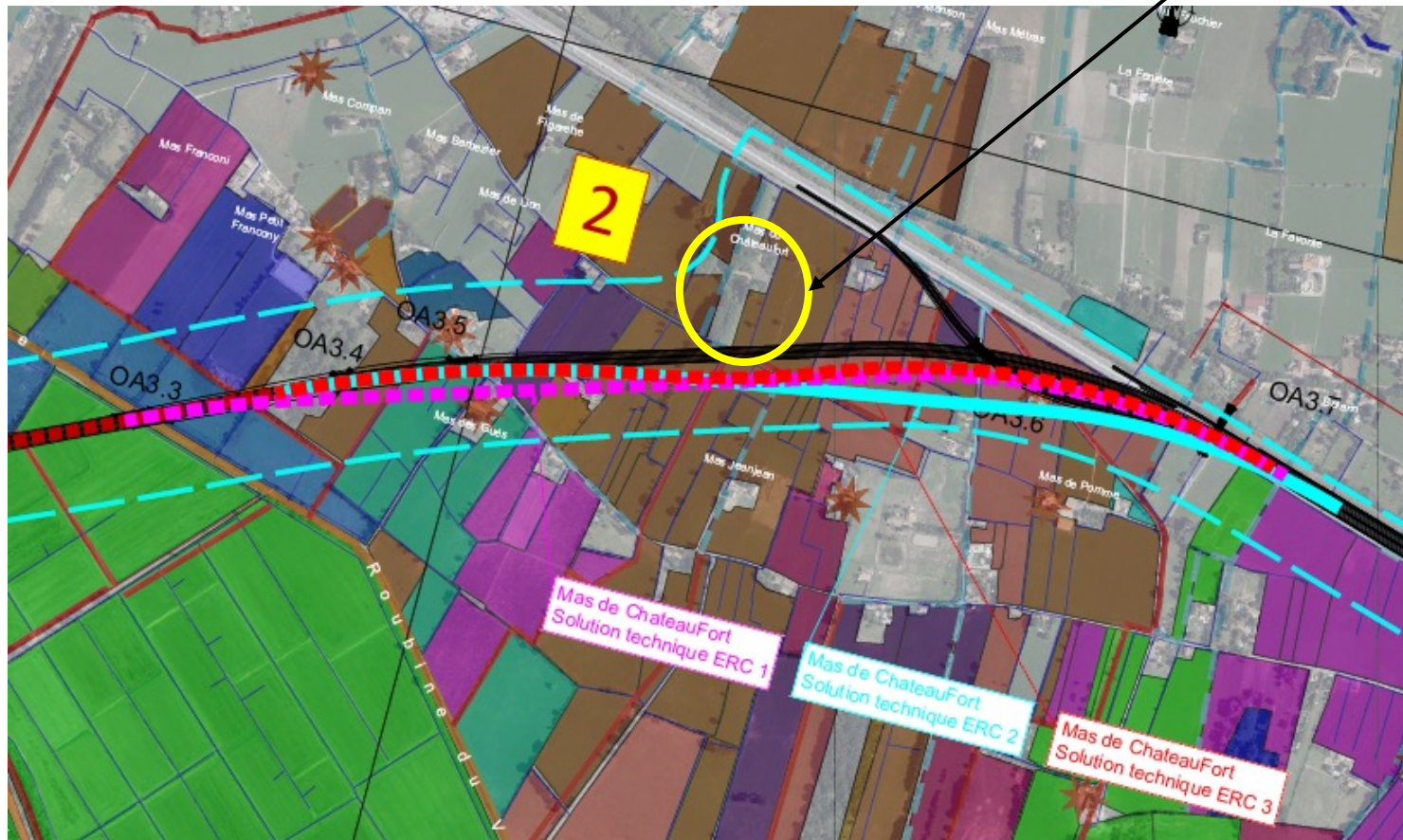
Solution technique 1 : Jumelage voie ferrée et élargissement RN113 à 2x3 voies

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	+	Évite de s'approcher des habitats à enjeux aux abords sud RN113 existante
Agriculture	+	Évite de s'approcher des bâtiments agricoles aux abords de la RN113 existante et diminue la perte de surface des exploitants
Cadre de vie	+	Réduction la bande végétale peu qualitative entre l'actuelle RN113 et la voie ferrée
Fonctionnalités	=/-	Le décalage du terre-plein central au nord rendra les travaux plus complexes (emprises restreintes) + difficulté de maintenir la circulation en phase travaux
Hydraulique routière	-	Le projet va remblayer les fossés existants entre la RN113 et la voie ferrée. Ces fossés servent actuellement de stockage potentiel lors des forts épisodes pluvieux. Leur remblaiement peut aggraver les conditions actuelles d'écoulement et peut nécessiter la mise en œuvre de compensation en volume dans une zone amont en partie urbanisée Néanmoins l'élargissement au Sud nécessitera le ripage de l'ensemble des fossés d'écoulement pluviaux longeant la RN113
Surcoût	=/+	Surcoût équivalent que le décalage du terre-plein soit au sud ou au nord Moins de mesures techniques pour préserver des habitats à enjeux, voire majeurs, ou de mesures compensatoires

Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort

- Objectif : s'éloigner de l'alignement d'arbres au Sud du domaine de Châteaufort
 - Demande issue de la concertation
- **3 solutions techniques étudiées**

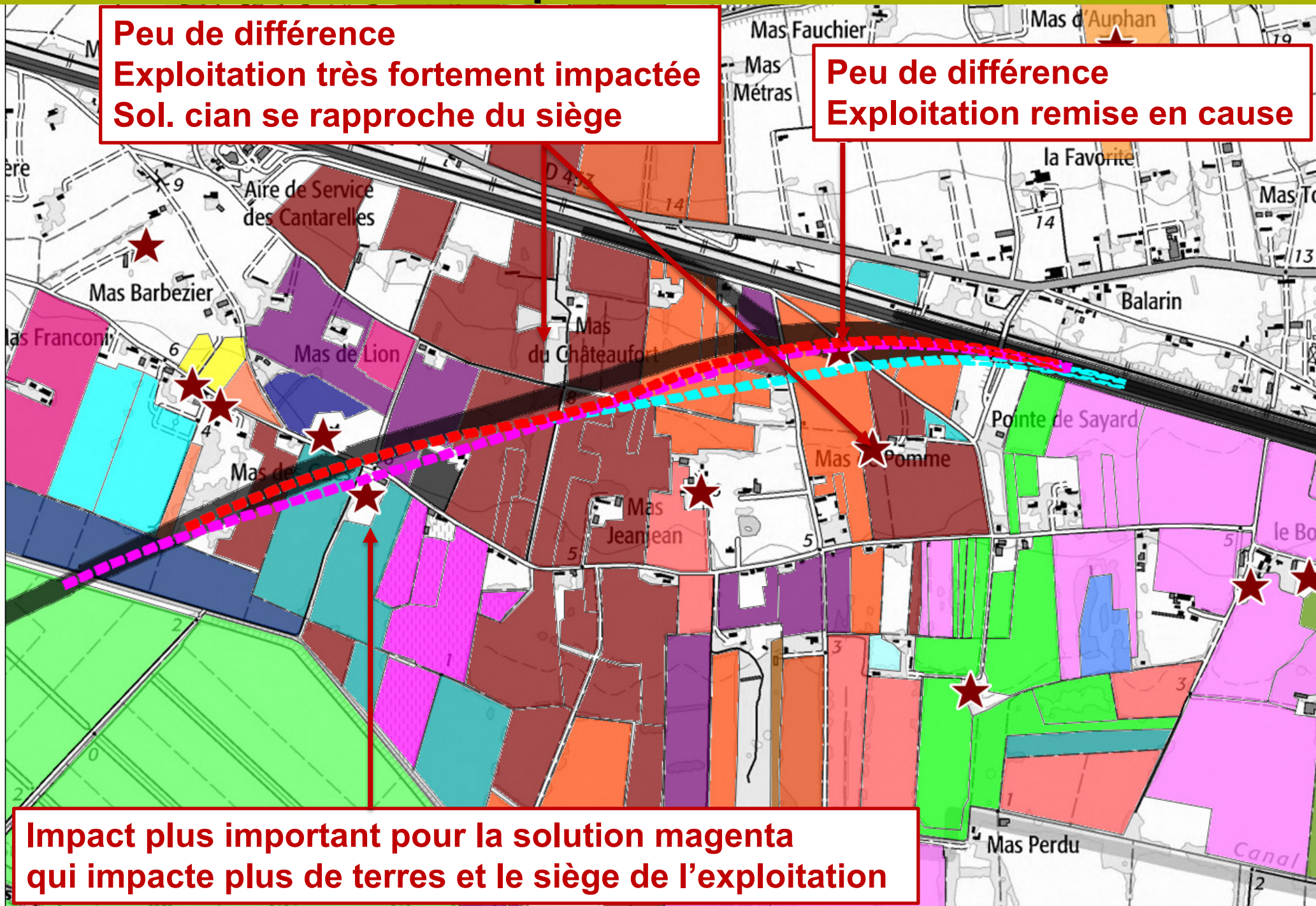
Mas de Châteaufort



Solution technique 2 : Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort

Peu de différence
Exploitation très fortement impactée
Sol. cian se rapproche du siège

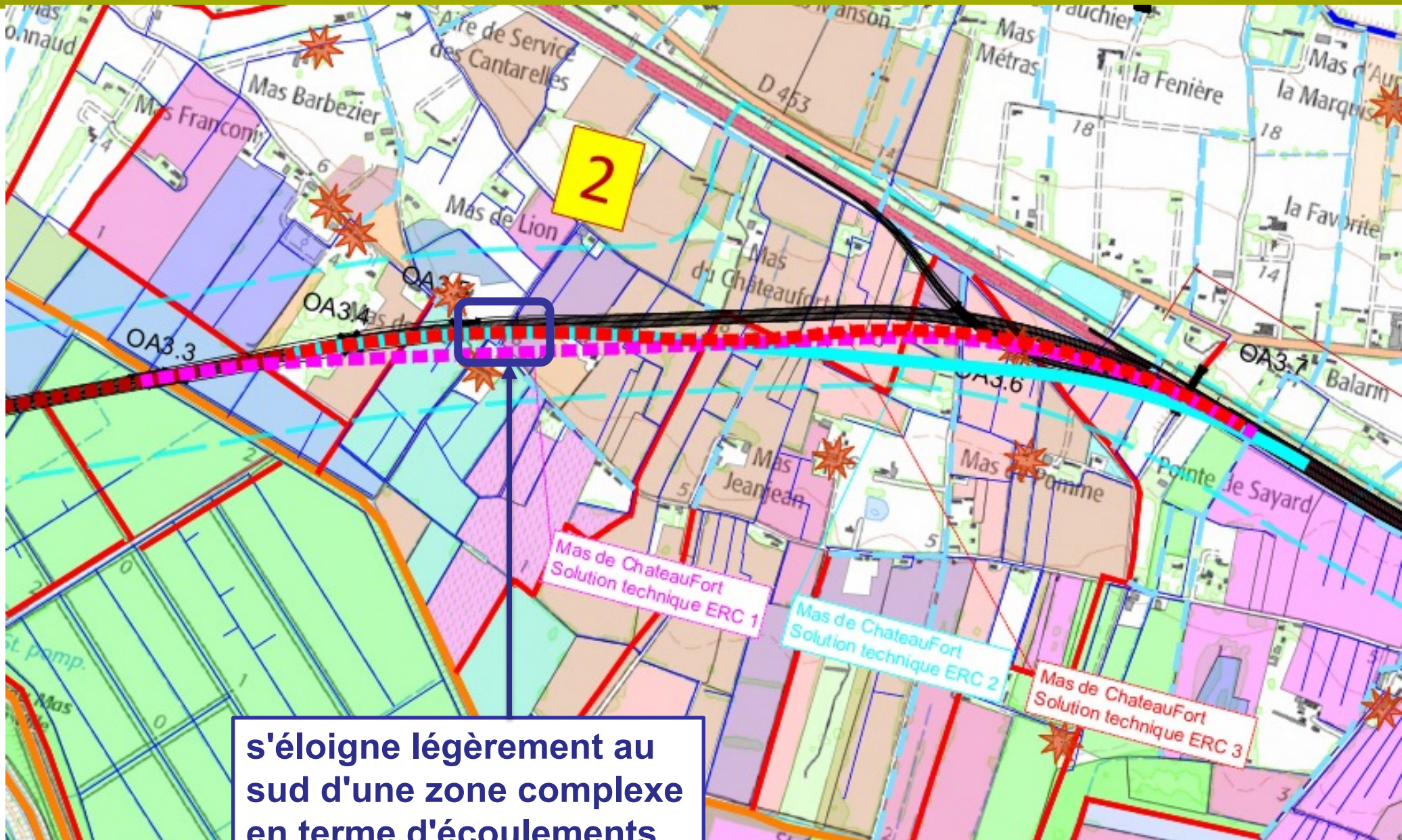
Peu de différence
Exploitation remise en cause



Impact plus important pour la solution magenta
qui impacte plus de terres et le siège de l'exploitation

Solution technique 2

Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort



Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort

Thématique	Variante 1 En magenta	Variante 2 En cian	Variante 3 En rouge	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=	-	+	V2 impacte un bâti et un arbre potentiellement intéressant pour chiroptères + zone de nidification V3 s'écarte du boisement (lisière intéressante pour chiroptères)
Agriculture	-	=	=	V1 impacte un siège d'exploitation supplémentaire (Mas de Guès) / Pas/peu de changements concernant les 2 exploitations les plus impactées (v1,v2,v3)
Cadre de vie	-	-	=/+	Paysage : V1 et V2 condamnent des habitations supplémentaires, V3 quasi identique Acoustique : V2 nécessite plus de protections acoustiques
Fonctionnalités	=	=	=/-	La géométrie de courbes et contre-courbes de la V3 n'est pas optimum en terme de sécurité, mais conforme aux normes
Hydrau. routière	=/+	=	=	V1 s'éloigne légèrement au sud d'une zone complexe en terme d'écoulements (pluviaux et irrigation)
Surcoût	=	=	=	Pas de surcoût spécifique (les solutions techniques sont techniquement similaires)

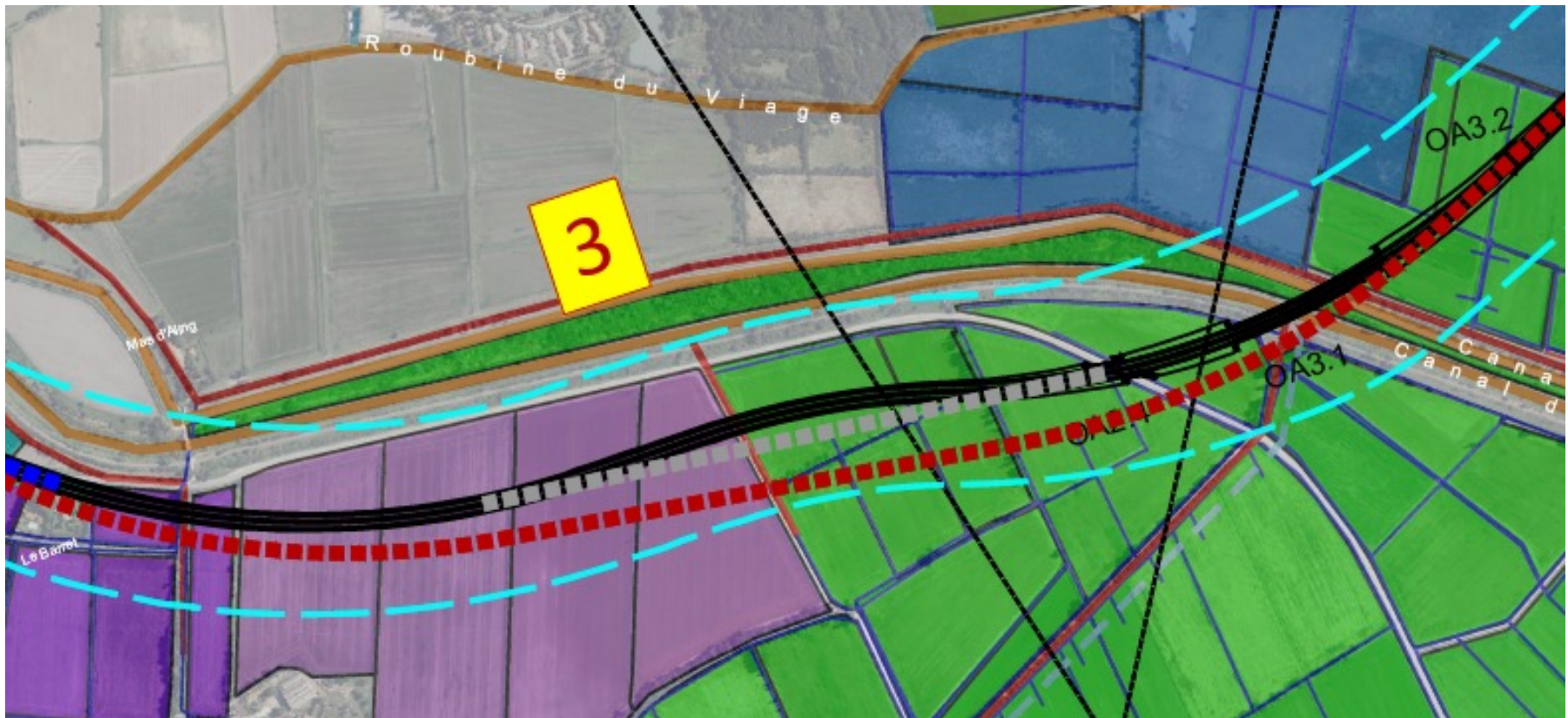


○ Bâti impactés

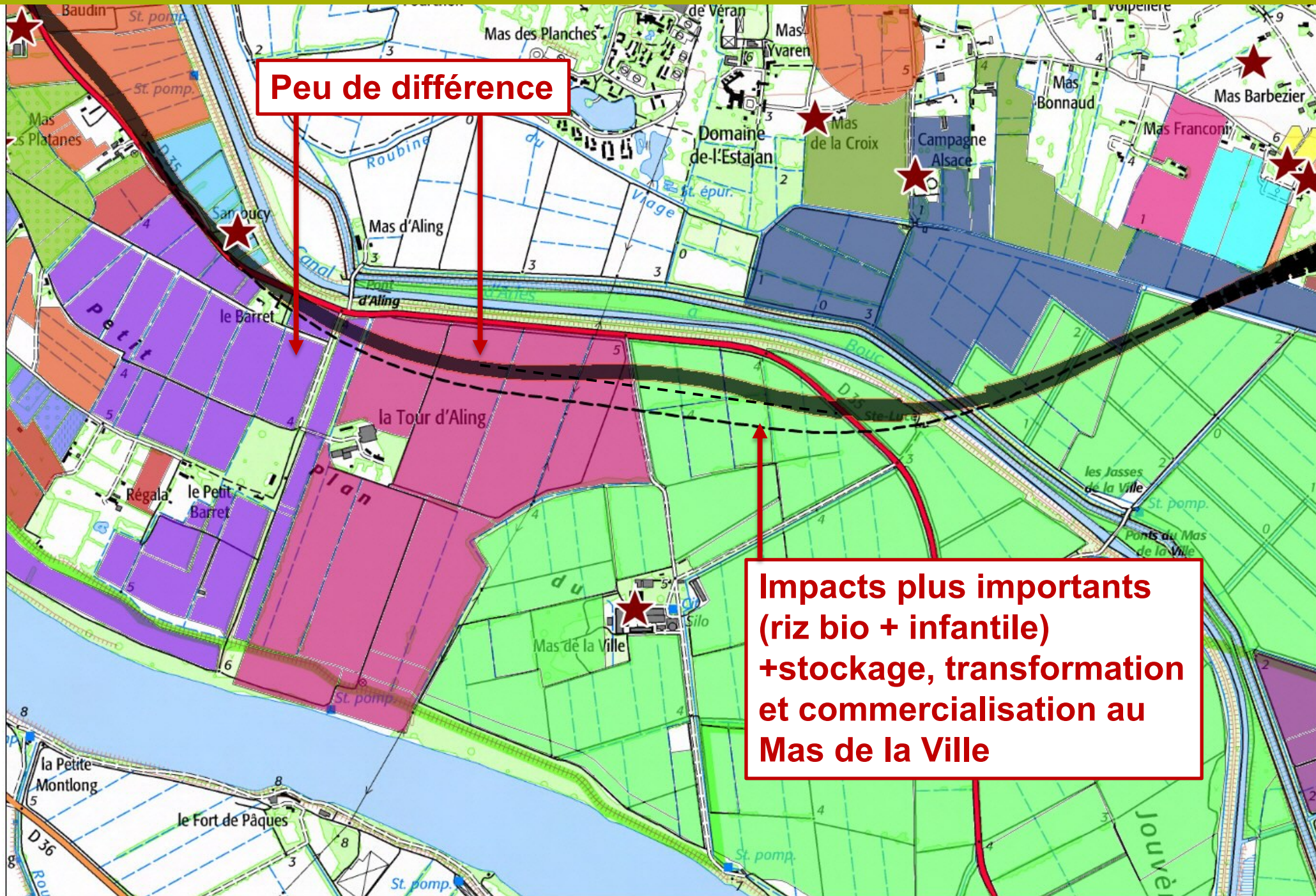
Solution technique 3

Plan de Bourg - zone des canaux

- Objectifs : optimiser l'axe de franchissement des canaux + l'exploitation des terres agricoles au nord de l'infrastructure
- Étude initiale d'un rapprochement de la digue au nord → abandonnée



Solution technique 3 : Plan de Bourg - zone des canaux

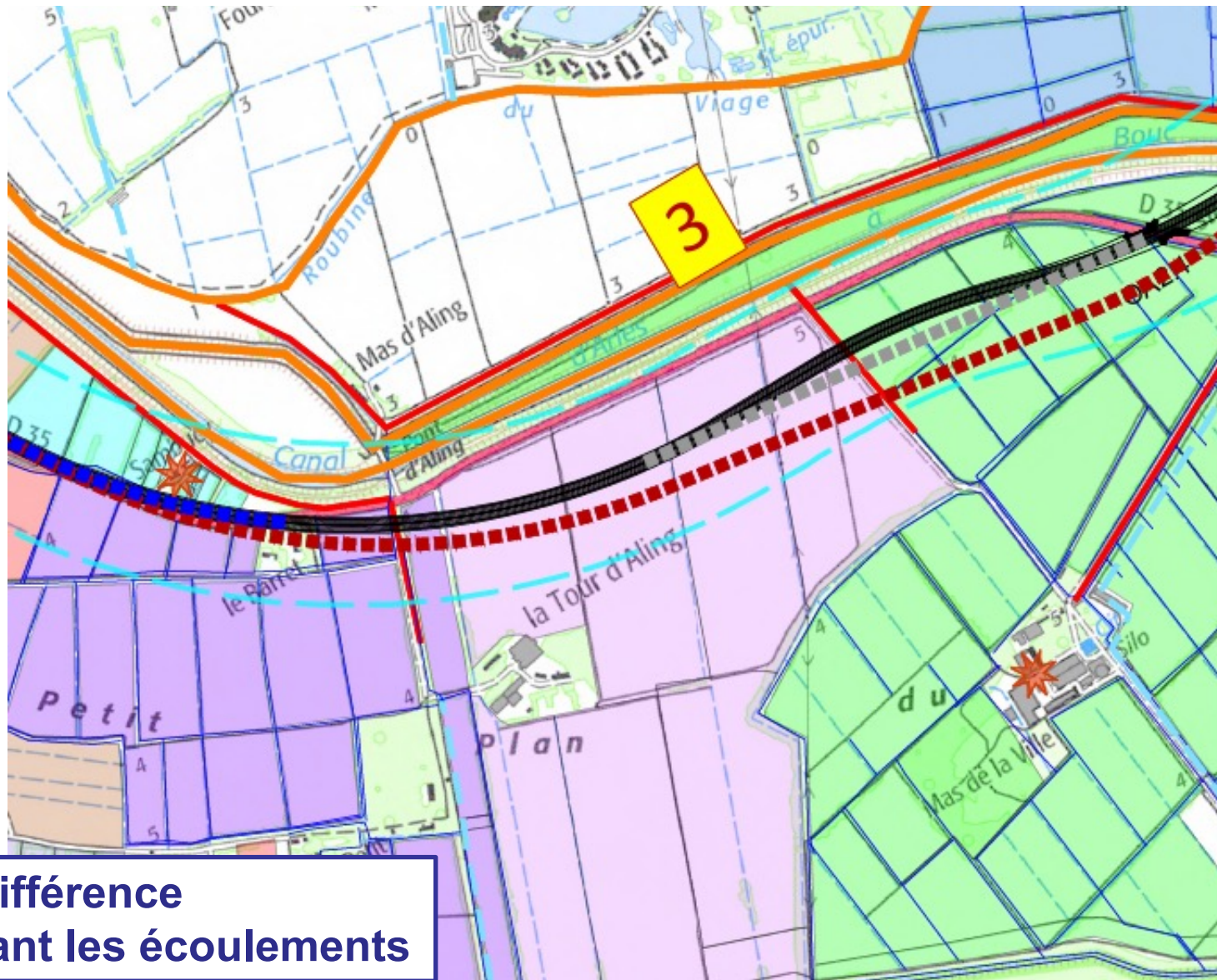


Peu de différence

**Impacts plus importants
(riz bio + infantile)
+stockage, transformation
et commercialisation au
Mas de la Ville**

Solution technique 3

Plan de Bourg - zone des canaux

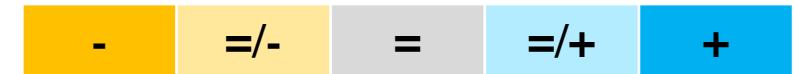


Peu de différence
concernant les écoulements

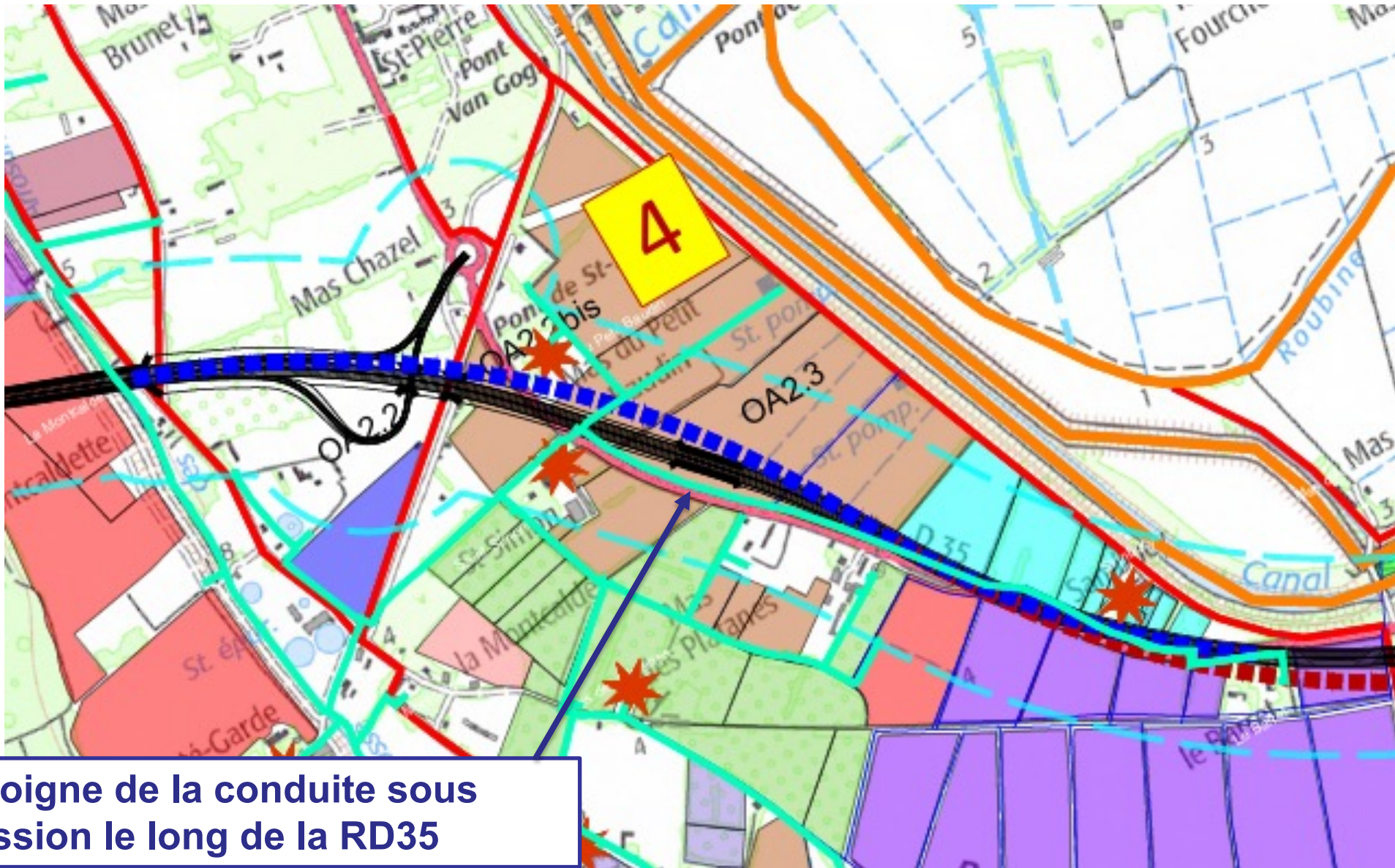
Solution technique 3

Plan de Bourg - zone des canaux

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	+	L'élargissement de l'espace entre le CAA et la RD35 peut favoriser le maintien des espèces présentes (enjeu faible)
Agriculture	-	Augmente les impacts indirects sur un des acteurs agricoles majeurs du territoire (riz bio)
Cadre de vie	=/-	Paysage : rapprochement Mas de la Ville (distance jugée raisonnable) Qualité de l'air : équivalent Acoustique : rapprochement habitation nécessitant protection acoustique en limite sud
Fonctionnalités	=	Pas de différence de fonctionnalités
Technique	+	Hydraulique fluviale : favorable (biais des OH) Hydraulique routière : équivalent
Surcoût	=/-	Cette solution technique permet une optimisation de l'ouvrage de franchissement des canaux et permettra donc de réduire le coût de cet ouvrage.



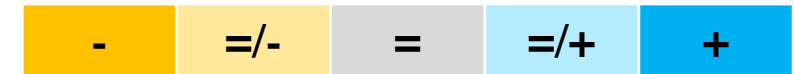
Solution technique 4 : Rive gauche – Plan de Bourg : entre Rhône et canaux



S'éloigne de la conduite sous
pression le long de la RD35

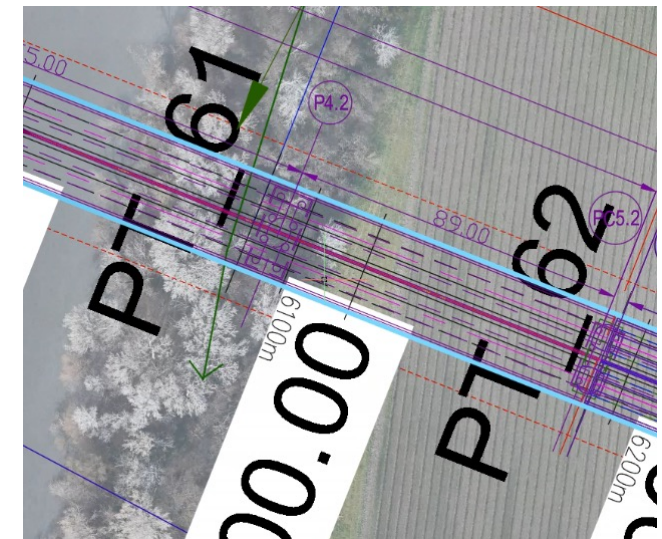
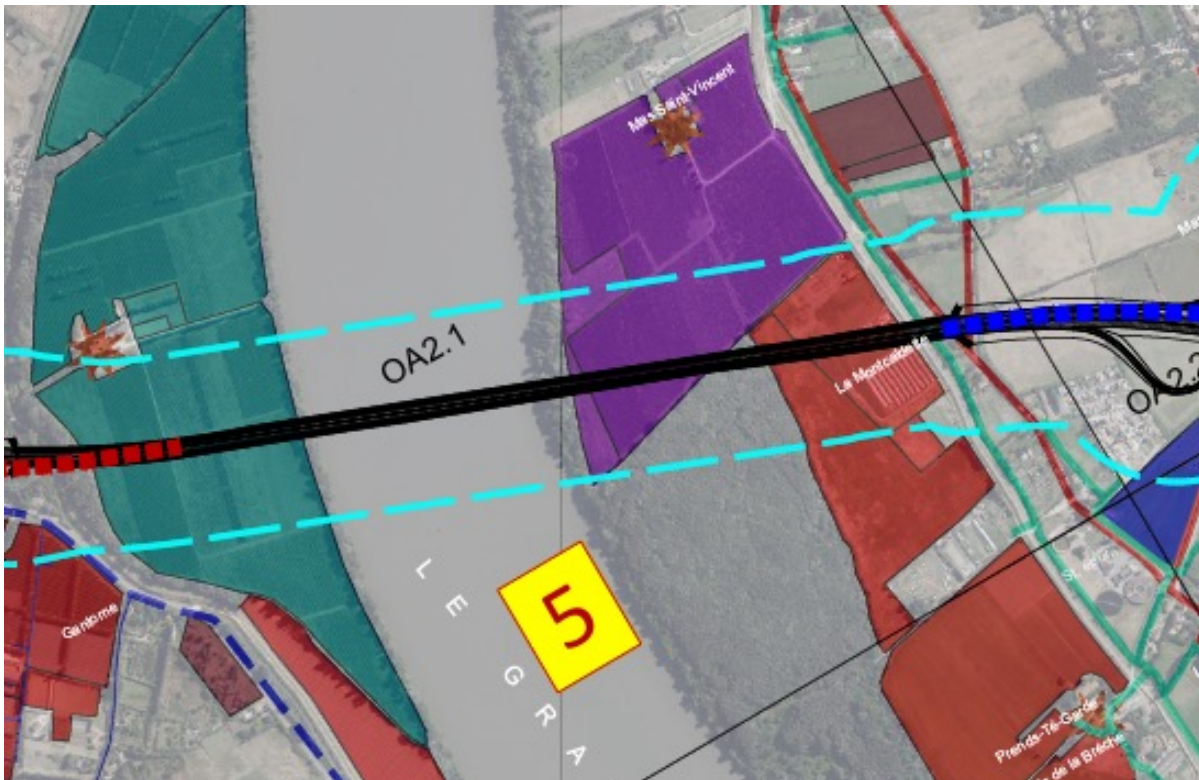
Solution technique 4 : Rive gauche – Plan de Bourg : entre Rhône et canaux

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=/-	La solution technique se rapproche des canaux, il faut donc une vigilance accrue pour les chiroptères (zones de chasse + axes de déplacement)
Agriculture	=/-	La solution technique a plus d'emprise sur l'exploitation au nord, yc sur les bâtiments, mais s'éloigne légèrement plus des exploitations au sud de la RD35
Cadre de vie	=	S'équilibre entre les habitations situées autour du rond-point des Allèges et celles situées au sud de la RD35
Fonctionnalités	=/+	L'alignement droit en sortie de viaduc améliore les conditions de visibilité sur la sortie et offre donc une amélioration en terme de sécurité.
Hydraulique routière	=/+	S'éloigne de la conduite sous pression
Surcoût	+	L'optimisation de l'entrée sur le viaduc permet de limiter le coût de ce secteur



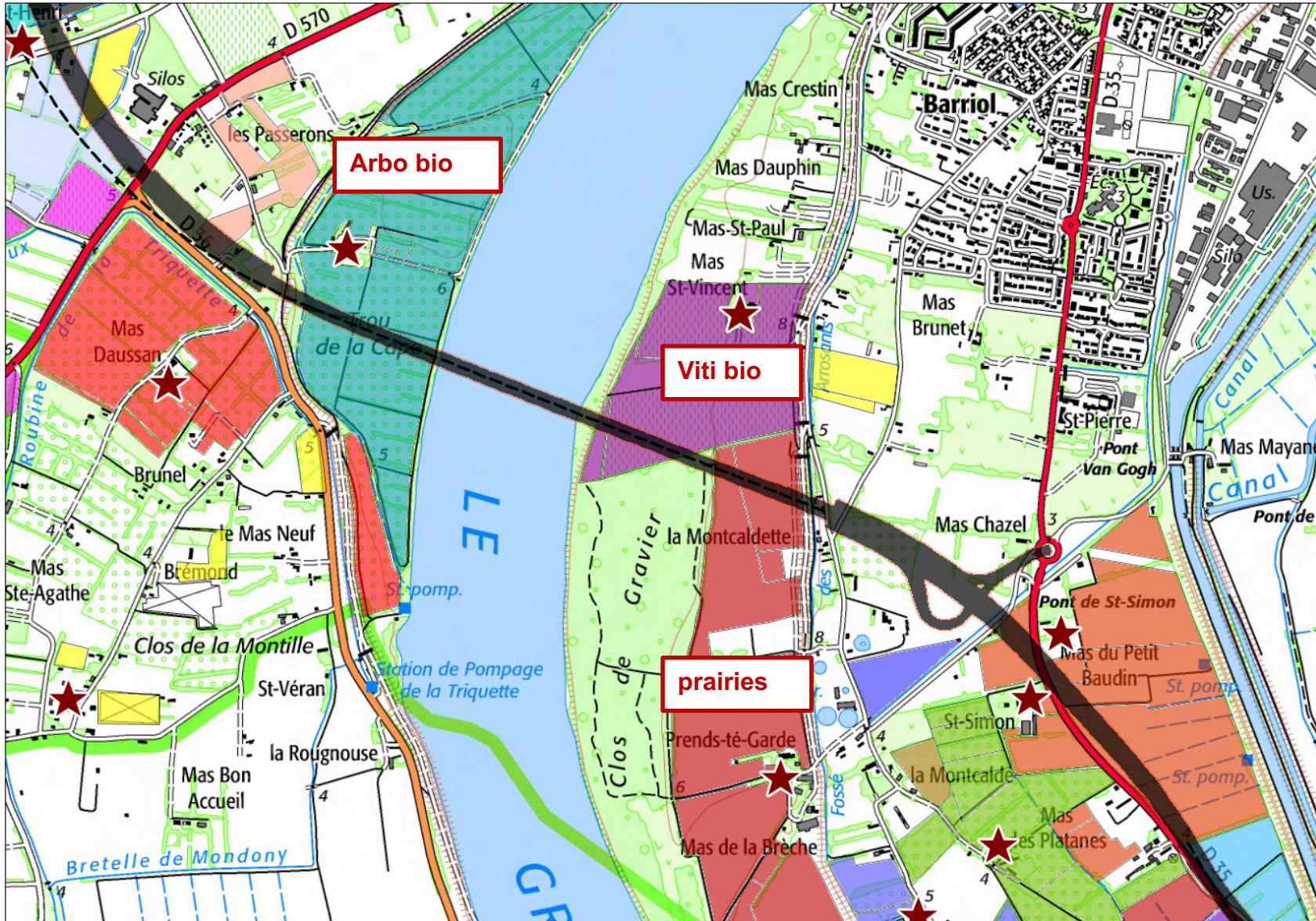
Solution technique 5 Tête de Camargue - Viaduc

- Objectif : Limiter l'impact sur les corridors écologiques du Rhône
- Modalités : déplacement des piles situées dans la ripisylve + rehausse du viaduc d'environ 1 à 2 m (objectif de 12 m au plus bas)



Exemple d'une pile prévue dans ripisylve en rive gauche : réflexion en cours pour déplacement

Solution technique 5 Tête de Camargue - Viaduc



Solution technique 5

Tête de Camargue - Viaduc

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	+	Augmentation de la hauteur de franchissement très favorable au maintien du corridor matérialisé par la ripisylve du Rhône
Agriculture	=	3 exploitations concernées / Créer une emprise supplémentaire limitée sur des terres agricoles (la gestion des impacts indirects est plus important que celle des impacts directs)
Cadre de vie	=/+	Préservation ripisylve Pas plus de bruit ou de visibilité (courbe du Rhône, pas de riverains)
Fonctionnalités	=	Inchangées mais ouvre la question du fonctionnement de l'échangeur Rive-droite
Technique	=	Hydraulique fluviale : pas de différence notable
Surcoût	=/-	Cette solution technique implique un surcoût pour rehausser le viaduc mais le montant est limité car l'impact sur le tablier est négligeable.

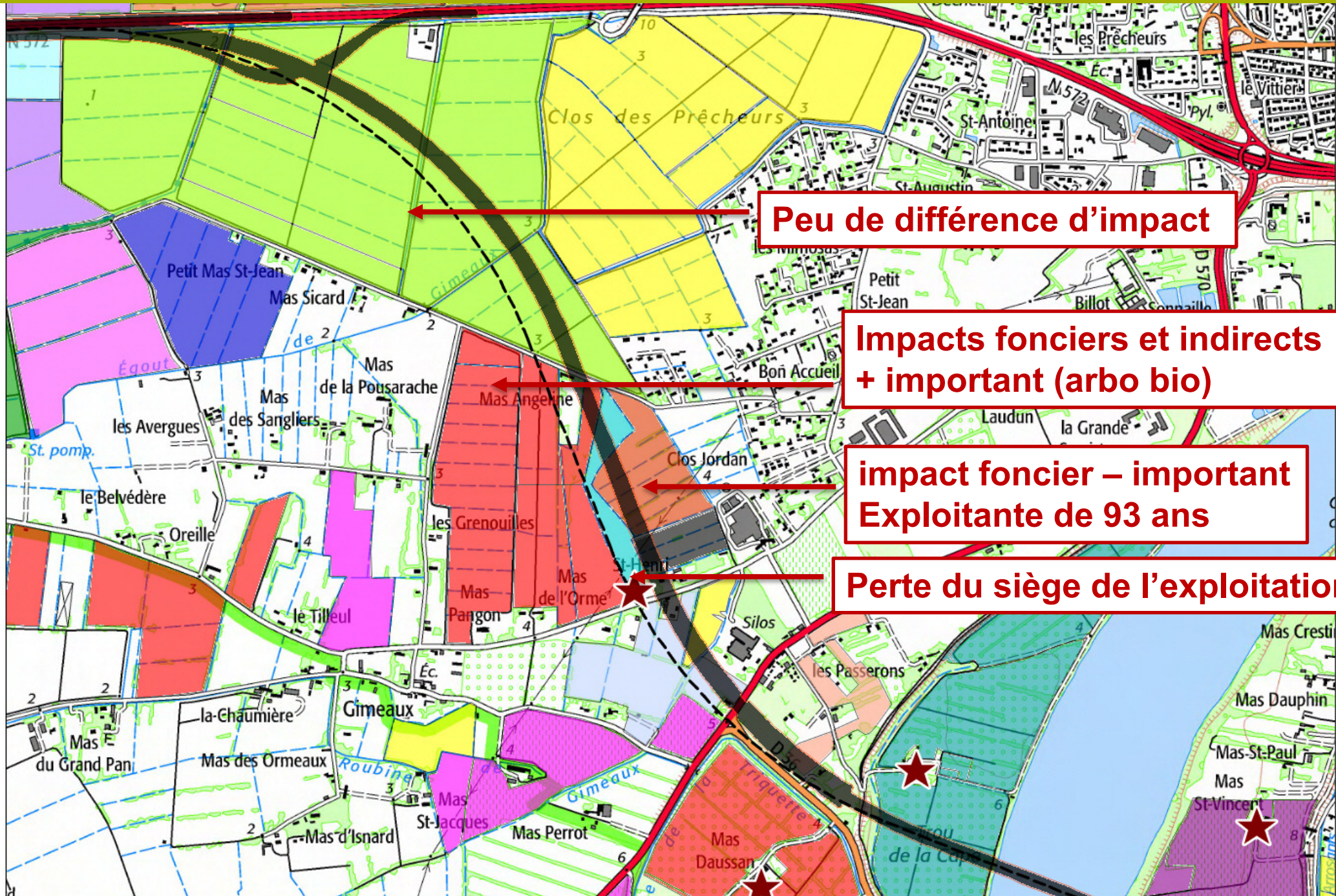
Solution technique 6

Tête de Camargue - Lotissements

- Objectif : limiter les nuisances pour les habitants du lotissement (acoustique, air/santé, paysage)
- Modalités : ripage du tracé (100m au max) sur une distance d'environ 4 km



Solution technique 6 : Tête de Camargue - Lotissements



Peu de différence d'impact

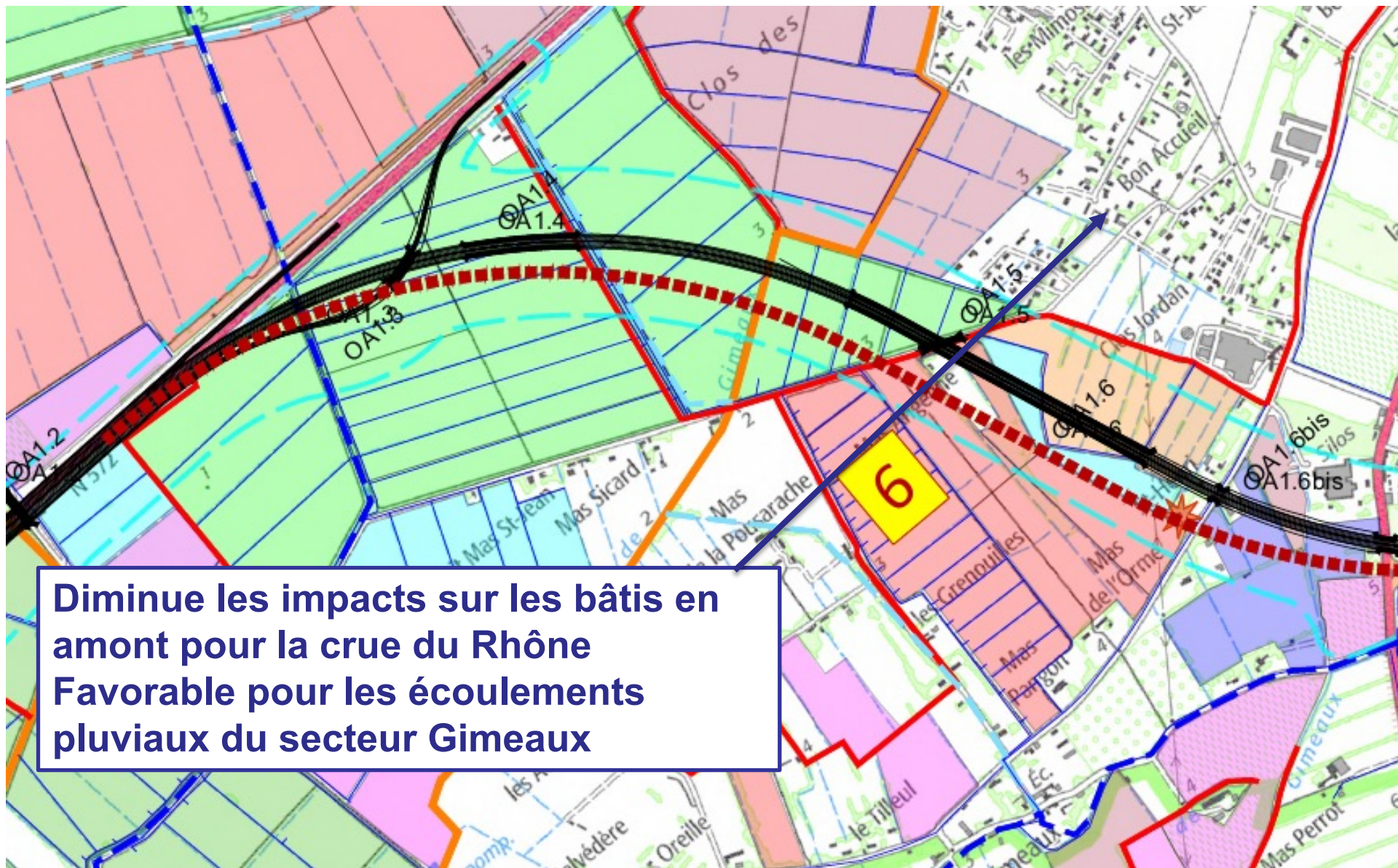
Impacts fonciers et indirects + important (arbo bio)

**impact foncier – important
Exploitante de 93 ans**

Perte du siège de l'exploitation

Solution technique 6

Tête de Camargue - Lotissements



**Diminue les impacts sur les bâtis en amont pour la crue du Rhône
Favorable pour les écoulements pluviaux du secteur Gimeaux**

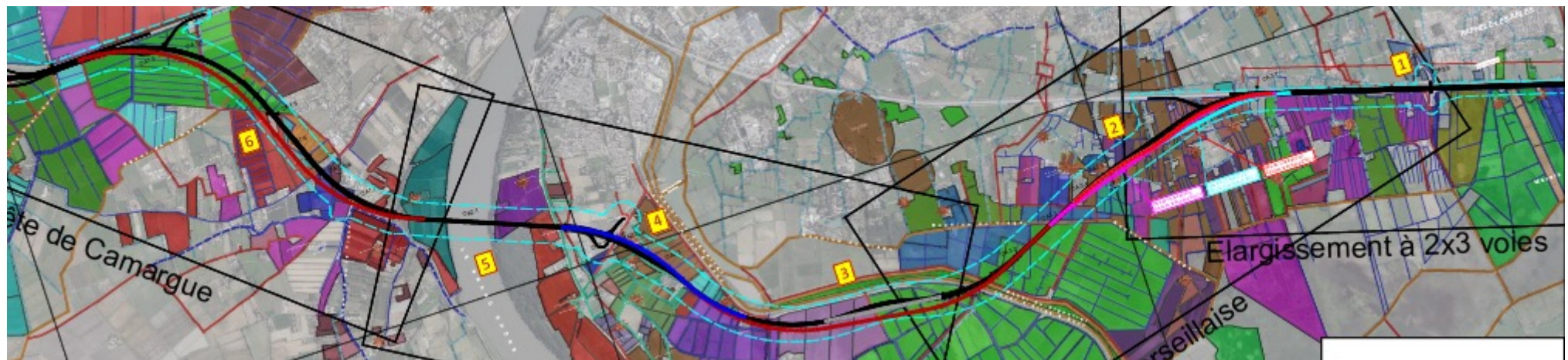
Solution technique 6

Tête de Camargue - Lotissements

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=	L'impact sur la friche (variante) est globalement équivalent à celui sur la trame de fossé accompagné d'alignement arboré brise-vent
Agriculture	-	Impact un siège d'exploitation supplémentaire + augmente le niveau d'impact d'une autre exploitation
Cadre de vie	=/+	Globalement favorable : diminue les impacts sur les bâtis en amont
Fonctionnalités	=/+	L'alignement droit en sortie de viaduc améliore les conditions de visibilité sur la sortie rajoutée en rive droite et offre donc une amélioration en terme de sécurité.
Technique	+	Hydraulique fluviale : diminue les impacts sur les bâtis en amont Hydraulique routière : favorable pour les écoulements pluviaux du secteur Gimeaux
Surcoût	=/+	Cette solution technique est légèrement favorable en terme de coût.

Synthèse générale

Thématique	Sol.tech 1 Jumelage VF	Secteur 2 Mas de Châteaufort			Sol.tech 3 Canaux	Sol.tech 4 Rive gauche	Sol.tech 5 Viaduc	Sol.tech 6 Lotissements
		Sous-Solution 1	Sous-Solution 2	Sous-Solution 3				
Milieu naturel	+	=	-	+	+	=/-	+	=
Agriculture	+	-	=	=	-	=/-	=	-
Cadre de vie	+	-	-	=/+	=/-	=	=/+	=/+
Fonctionnalités	=/-	=	=	=/-	=	=/+	=	=/+
Technique	-	=/+	=	=	+	=/+	=	+
Surcoût	=/+	=	=	=	=/-	+	=/-	=/+



- **Éléments en cours d'ajustements (échangeurs, ...)**
- **« sous réserve » juridique, foncière, SNCF...**
- **Bassins / Aires de services : solutions techniques en cours d'étude**

4.2 Atelier 1 : échanges sur les solutions techniques



55 minutes

- **Objectif : qualifier, par secteur, les optimisations envisagées de la variante de tracé retenue à l'été 2021**
- **Pour chaque solution présentée, d'un point de vue agricole et hydraulique**
 - Quelle solution vous paraît pertinente ? Pourquoi ?
 - Quelle solution vous paraît moins pertinente ? Pourquoi ?
 - Quelle(s) piste(s) d'amélioration de ces solutions envisagez-vous ?

- **6 secteurs de travail**

- Élargissement RN 113 à 2x3 voies
- Draille Marseillaise – Mas de Chateaufort
- Plan du Bourg : zone des canaux
- Plan du Bourg : entre Rhône et canaux
- Tête de Camargue : viaduc
- Tête de Camargue : lotissements

- **Documents à disposition, par secteur**

- Carte générale situant les 6 secteurs
- Carte des solutions techniques proposées sur le secteur
- Tableau d'analyse multicritère du secteur

- **Consignes**

- Répondre aux questions posées
- Annoter, enrichir les cartes
- Apporter des remarques générales, transversales ...
→ **sur un document séparé**

Comment fonctionne le forum ouvert ?

4 principes

- Les personnes qui se présentent sont les bonnes personnes
- Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver
- Ça commence quand ça commence
- Quand c'est fini, c'est fini



La loi de la mobilité

- Si vous n'êtes pas en train d'apprendre ou de contribuer...
- ... alors prenez vos pieds et passez à autre chose 😊



Les animaux totem

- **Le papillon** : se pose, réfléchit dans un seul groupe
- **L'abeille** : butine, circule entre les groupes



5.1 Mesures de réduction des impacts agricole et hydraulique

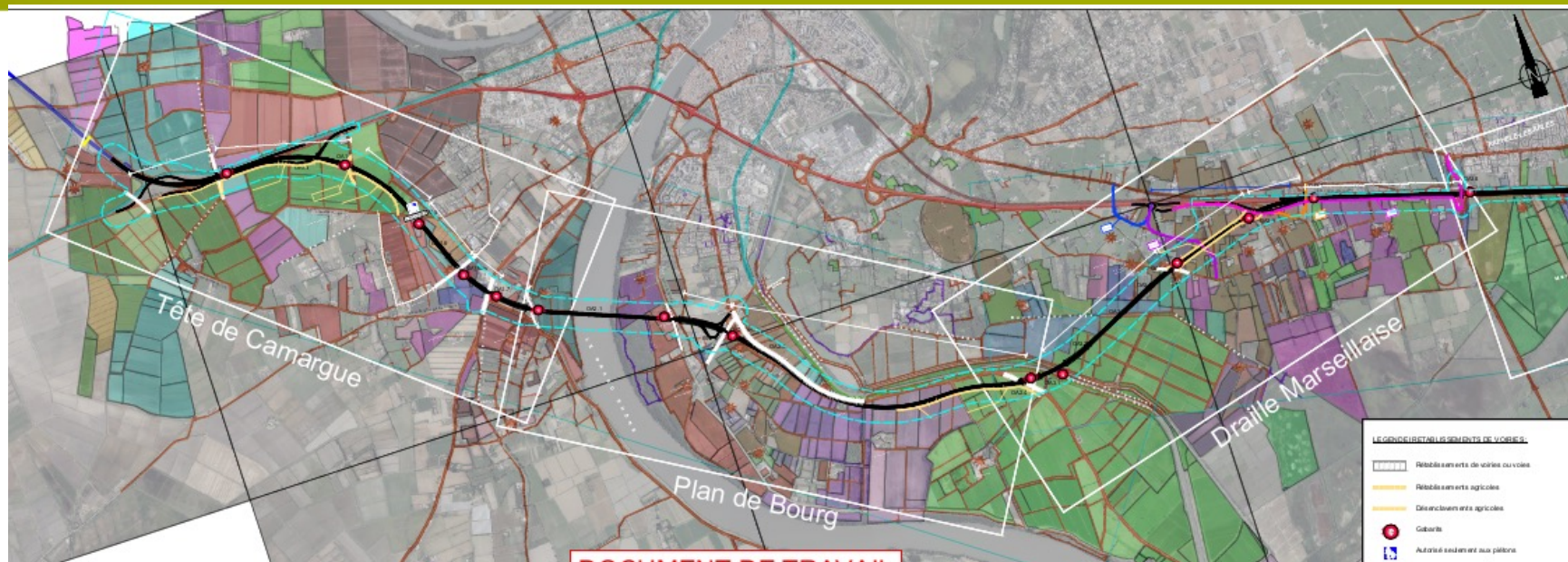


15 minutes

- **Présentation des mesures de réductions des impacts agricoles et hydrauliques sur l'ensemble du linéaire**
 - Transparence agricole
 - Rétablissements hydrauliques
 - Ouvrages (bassins) de gestion des eaux
- **Travail en atelier sur ces réduction d'impacts**
 - Agricoles
 - Hydrauliques

- **Rétablissement des cheminements agricoles**
- **Gabarits / hauteur libre :**
 - Jusqu'à 5m de largeur x 5m de hauteur évoquée par les agriculteurs (une moissonneuse batteuse fait autour de 4,2 m de haut et 4,5 m de large)
 - Circulaire du 17/10/1986
 - Gabarits réduits : hauteur libre 3,65m (autobus, véhicules secours...) / 2,60m pour les VL
 - Routes nationales : hauteur libre mini 4,30m
 - Routes de trafic international : hauteur libre mini 4,50m
 - Autoroutes : hauteur libre mini 4,75m

Besoins de transparence agricole



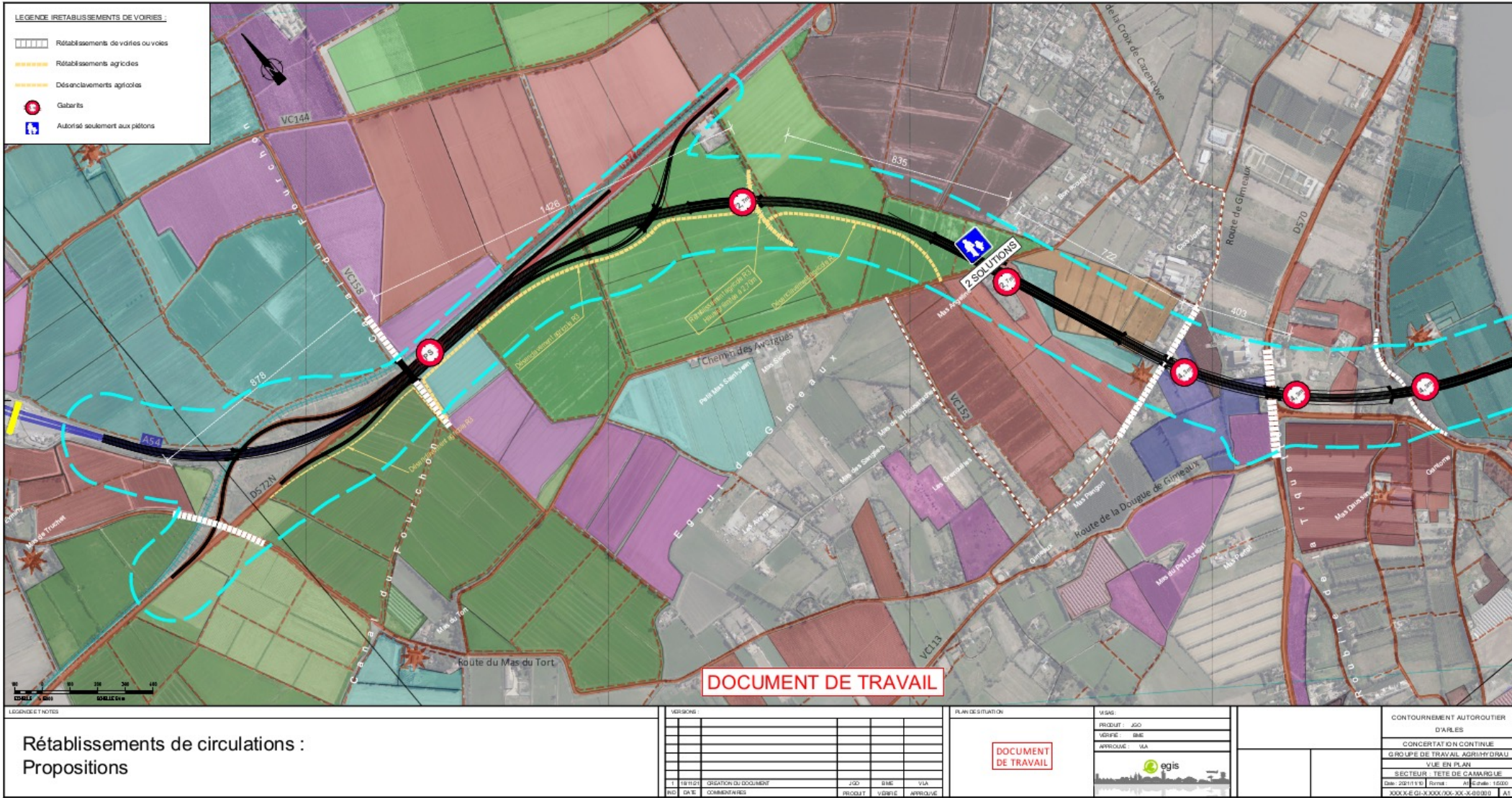
DOCUMENT DE TRAVAIL



LEGENDE .RETABLISSMENTS DE VOIRIES :

- ▬ Rétablissements de voiries ou voies
- ▬ Rétablissements agricoles
- ▬ Désenclavements agricoles
- ⊙ Gabarits
- ⊙ Autorisé seulement aux piétons

Besoins de transparence agricole



▪ **Implantations**

- Rétablissement « 1 pour 1 » des canaux primaires et secondaires
- Analyse au cas par cas pour les modalités de rétablissement des réseaux tertiaires

▪ **Dimensionnement (échanges en cours avec la DDTM13)**

- Irrigation : débit capable existant
- Assainissement : Q100
- Cours d'eau en projet neuf : Q100
- Cours d'eau en élargissement : prolongement des ouvrages existants

Besoins d'ouvrages de gestion des eaux

Bassins (échanges en cours avec la DDTM)

- **Rappel : il n'existe actuellement aucun ouvrage de gestion des eaux le long de la RN 113**
 - Les eaux de plate-forme rejoignent directement le milieu naturel
- **Faible profondeur des nappes / faible perméabilité**
 - Pas d'infiltration possible
 - Rejet dans le milieu superficiel à privilégier
- **Points bas pas encore déterminés (tracé non stabilisé)**
- **Multiplicité des canaux : augmente les possibilités de points de rejet**
- **Objectifs des ouvrages :**
 - Tracé neuf : gestion des pollutions et écrêtement
 - Réaménagement existant : gestion des pollutions à minima / ajustement de l'écrêtement selon les contraintes notamment de zones inondables

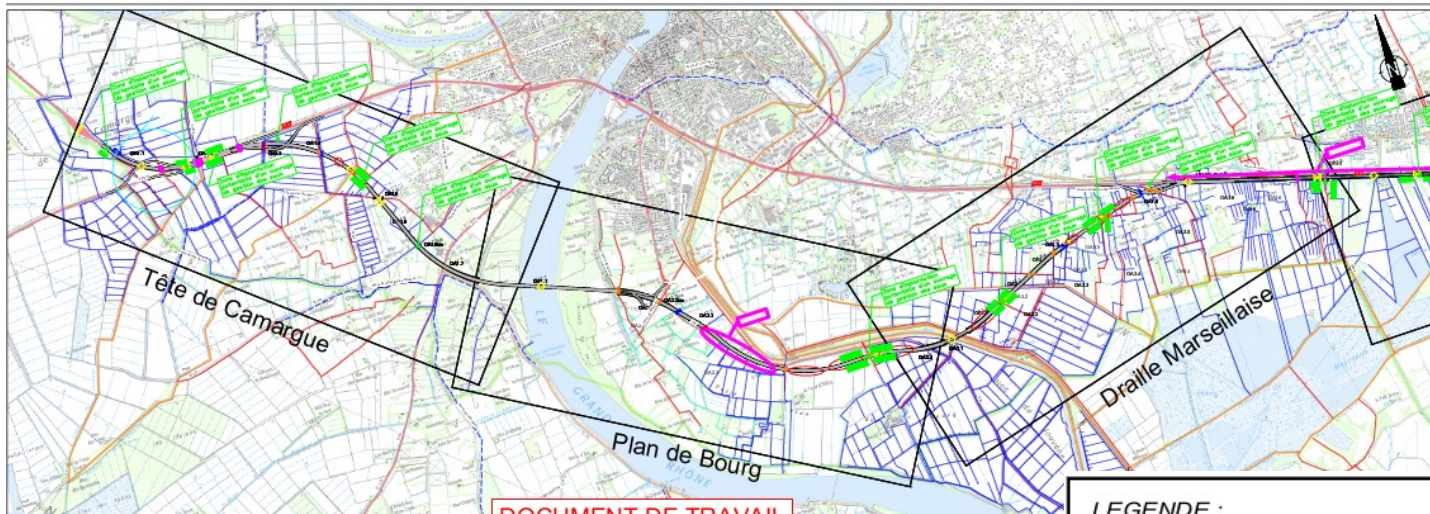
Besoins d'ouvrages de gestion des eaux Bassins (échanges en cours avec la DDTM)

Les éléments fournis sur les cartographies présentent les principes proposés et un prédimensionnement en cours de réalisation, qui évoluent avec le projet

→ L'implantation et l'emprise définitives des ouvrages de gestion des eaux seront arrêtées au moment de l'arrêté loi sur l'eau: les dimensionnements qui seront intégrés au dossier d'enquête resteront les entrants des études détaillées du futur concessionnaire (après la DUP).

Besoins de rétablissements hydrauliques et d'ouvrages de gestion des eaux

Carte générale avec l'ensemble du linéaire du projet



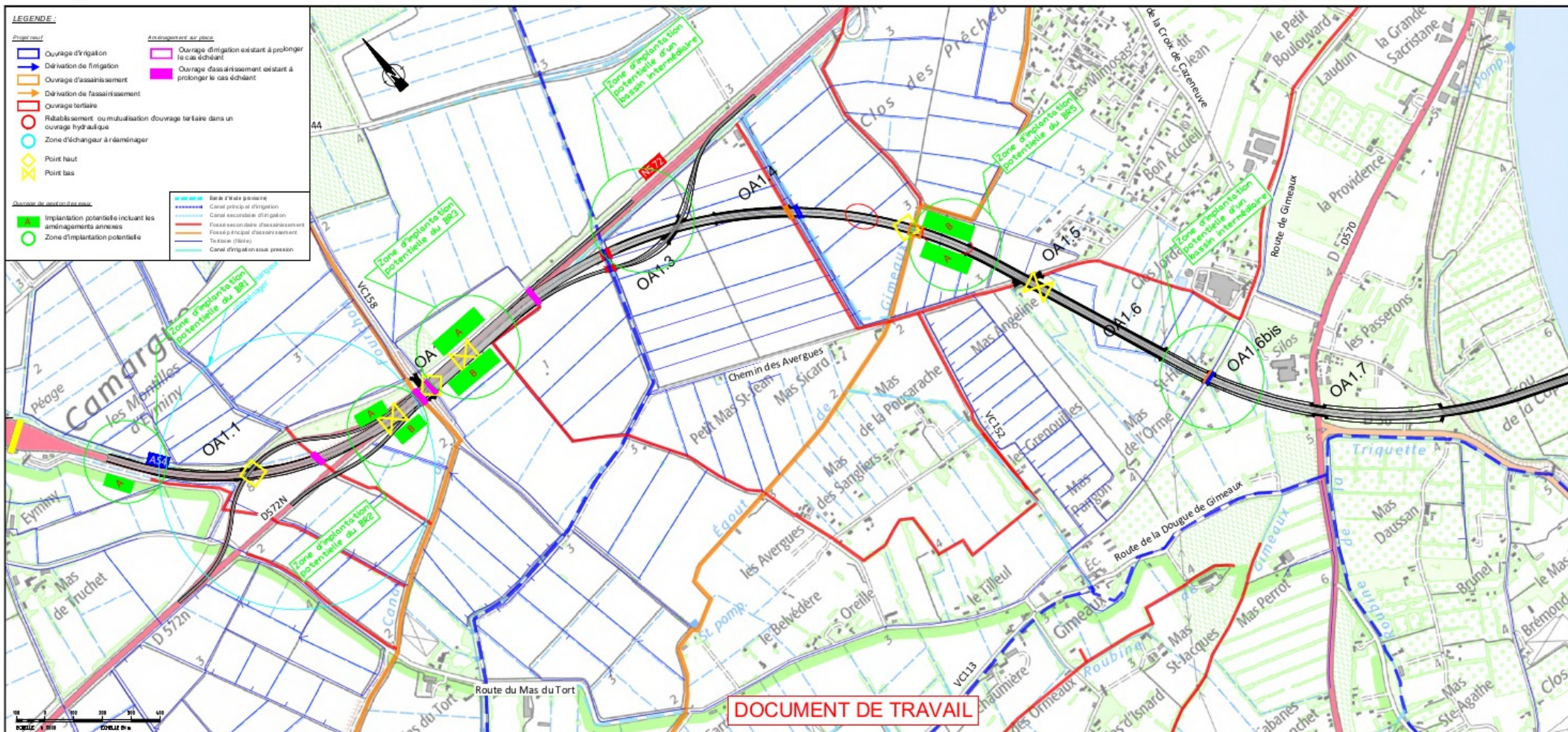
DOCUMENT DE TRAVAIL



LEGENDE :

<u>Projet neuf</u>		<u>Aménagement sur place</u>	
	Ouvrage d'irrigation		Ouvrage d'irrigation existant à prolonger le cas échéant
	Dérivation de l'irrigation		Ouvrage d'assainissement existant à prolonger le cas échéant
	Ouvrage d'assainissement		
	Dérivation de l'assainissement		
	Ouvrage tertiaire		
	Rétablissement ou mutualisation d'ouvrage tertiaire dans un ouvrage hydraulique		
	Zone d'échangeur à réaménager		
	Point haut		
	Point bas		
<u>Ouvrage de gestion des eaux</u>			
	Implantation potentielle incluant les aménagements annexes		Bande d'étude (provisoire)
	Zone d'implantation potentielle		Canal principal d'irrigation
			Canal secondaire d'irrigation
			Fossé secondaire d'assainissement
			Fossé principal d'assainissement
			Tertiaire (filiole)
			Canal d'irrigation sous pression

Besoins de rétablissements hydrauliques et d'ouvrages de gestion des eaux



Hydraulique	VERBODEN	PLANNING DE STATION	VERBAUW	CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	CONCENTRATION CONTINUE
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	GRUPE DE TRAVAIL AGRIHYDRAU
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	VUE EN PLAN
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	SECTEUR TETE DE CAMARGUE
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	DATE 20/11/10
	VERBODEN	VERBODEN	VERBODEN	XXXX EGI-XXXX-XXXX-X-0000

5.2 Atelier 2 : rétablissements agricoles et hydrauliques



55 minutes

- **Sur l'ensemble du linéaire, évaluer les mesures de réductions agricoles et hydrauliques**

- **5 secteurs de travail**
 - Tête de Camargue
 - Plan du Bourg
 - Draille Marseillaise
 - Aménagement sur place entre Raphèle et l'échangeur de St-Martin de Crau
 - Aménagement sur place entre l'échangeur de St-Martin de Crau et la gare de péage

- **Documents à disposition, par secteur**
 - Carte générale situant les 5 secteurs
 - Carte des rétablissements agricoles proposés sur le secteur
 - Carte des rétablissements hydrauliques et pré-positionnement des bassins

- **Rétablissements agricoles : répondre aux questions posées**
 - Quels sont les usages agricoles satisfaits par ces propositions de rétablissement ?
 - Quels sont les usages agricoles non-satisfaits par ces propositions de rétablissement (blocage) ?
 - Quelles pistes d'amélioration envisagez-vous ?

- **Consignes**
 - Annoter, enrichir les cartes
 - Apporter des remarques générales, transversales ... sur un document séparé

- **Rétablissements hydrauliques**

- Quelles sont vos remarques sur ces propositions techniques ?

- **Bassins**

- Quel est votre avis sur le positionnement des bassins ? Pourquoi ?
- Quels sont les points d'attention à avoir ?

- **Consignes**

- Annoter, enrichir les cartes
- Apporter des remarques générales, transversales ... sur un document séparé

6. Suites et clôture

▪ Avant la prochaine rencontre :

- Transmission d'une synthèse des échanges et du support de présentation
- Mise en ligne de ces documents sur le site :
<https://www.contournementarles.com/agriculture-hydraulique>

▪ Prochaines rencontres :

- GT n° 2 – 1^{er} trimestre 2022 (date à convenir)
 - Présentation d'un projet stabilisé, impacts résiduels, mesures de compensation
- GT n° 3 – 1^{ème} trimestre 2022 (date à convenir)
 - Travail sur la concrétisation des mesures de compensation



Merci pour votre attention



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

23 novembre 2021

Groupe de travail agriculture et hydraulique

